

# GRANDIR ENSEMBLE

## Rapport d'activité 2024



ALTERALIA

# Sommaire

Édito du président .....	p. 03
Mot du directeur général .....	p. 04
Organigramme .....	p. 05
Chiffres clés 2024 .....	p. 07
Les temps forts de l'année 2024 .....	p. 08
Retour sur la démarche du projet associatif .....	p. 12
Le droit aux loisirs : un levier d'inclusion, de répit et d'émancipation .....	p. 14
<b>Secteur Enfance-Jeunesse .....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Secteur Adultes .....</b>	<b>p. 30</b>
<b>Secteur Asile .....</b>	<b>p. 56</b>
Bilan RH .....	p. 62
Comptes annuels .....	p. 64
Glossaire .....	p. 66
Les principaux partenaires .....	p. 67

# Édito

**Bernard Prieur**, président d'Alteralia



**S**e voir confier la présidence d'Alteralia en 2025 est un honneur et une responsabilité. Je tiens à saluer le travail accompli par mon prédécesseur, Olivier Dubaut, qui restera président d'honneur de notre association, qui a porté haut les valeurs de l'association et accompagné, avec détermination, les étapes décisives de ces dernières années. C'est sur cet héritage qu'Alteralia ouvre aujourd'hui une nouvelle phase de son histoire.

L'année 2024, retracée dans ce rapport, a confirmé la place singulière d'Alteralia dans le champ social et solidaire. Elle a permis d'élargir les formes d'accompagnement et montré la capacité collective à répondre avec inventivité à des besoins toujours plus complexes.

Ce rapport illustre une dynamique d'ouverture et de coopération : une association qui avance avec ses partenaires, s'enrichit des savoirs de terrain et place la dignité des personnes au cœur de ses priorités. Le droit à un toit, à la santé, à l'éducation, au repos et aux vacances ne sont pas des options : ils dessinent une vision du vivre ensemble que nous portons avec force.

Je veux remercier chaleureusement l'ensemble des salariés et bénévoles, dont l'engagement quotidien donne vie au projet d'Alteralia. Leur professionnalisme, leur écoute et leur créativité constituent la véritable richesse de l'association. Mes remerciements s'adressent également aux institutions et partenaires qui, en 2024, ont soutenu et accompagné ces actions.

L'avenir se dessine désormais avec clarté : poursuivre la route tracée, rester fidèles aux valeurs fondatrices, et continuer à inventer des réponses nouvelles. C'est avec cette conviction qu'Alteralia aborde les années qui viennent.

# Mot du directeur général

## Mehdi Mokrani



L'année 2024 a marqué une étape déterminante pour Alteralia. Le projet associatif «Grandir ensemble» a été coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes: salariés, bénévoles, administrateurs et partenaires. Ce travail collectif a permis de définir une vision partagée pour les années à venir, autour de trois enjeux clairs: garantir la qualité de l'accompagnement, élargir les champs d'intervention, et renforcer la reconnaissance d'Alteralia comme acteur majeur du secteur social et solidaire.

Cette dynamique ne s'est pas limitée à l'élaboration d'un texte. Elle s'est accompagnée de la mise en place de nouveaux outils de communication favorisant la transparence, la circulation de l'information et le dialogue interne. Elle s'est aussi traduite par une réflexion approfondie sur la gouvernance, afin de mieux associer les différents acteurs de l'association aux processus de décision et de construire un fonctionnement plus ouvert et partagé.

Dans ce mouvement, l'année a confirmé la force des équipes et leur professionnalisme. Jour après jour, dans l'accueil, l'accompagnement ou la gestion de projets, elles traduisent les valeurs d'Alteralia en actions concrètes, au service des personnes. Leur capacité à faire vivre les orientations stratégiques dans la réalité quotidienne constitue un appui essentiel pour préparer l'avenir.

Ce rapport d'activité témoigne d'une association qui avance, qui sait se transformer tout en restant fidèle à son socle de valeurs. La transition en cours, portée à la fois par un projet associatif renouvelé et par un travail collectif sur la gouvernance, ouvre une nouvelle phase. Elle appelle à poursuivre l'alliance entre exigence professionnelle, solidarité et créativité, afin de répondre aux besoins sociaux d'aujourd'hui et de demain.

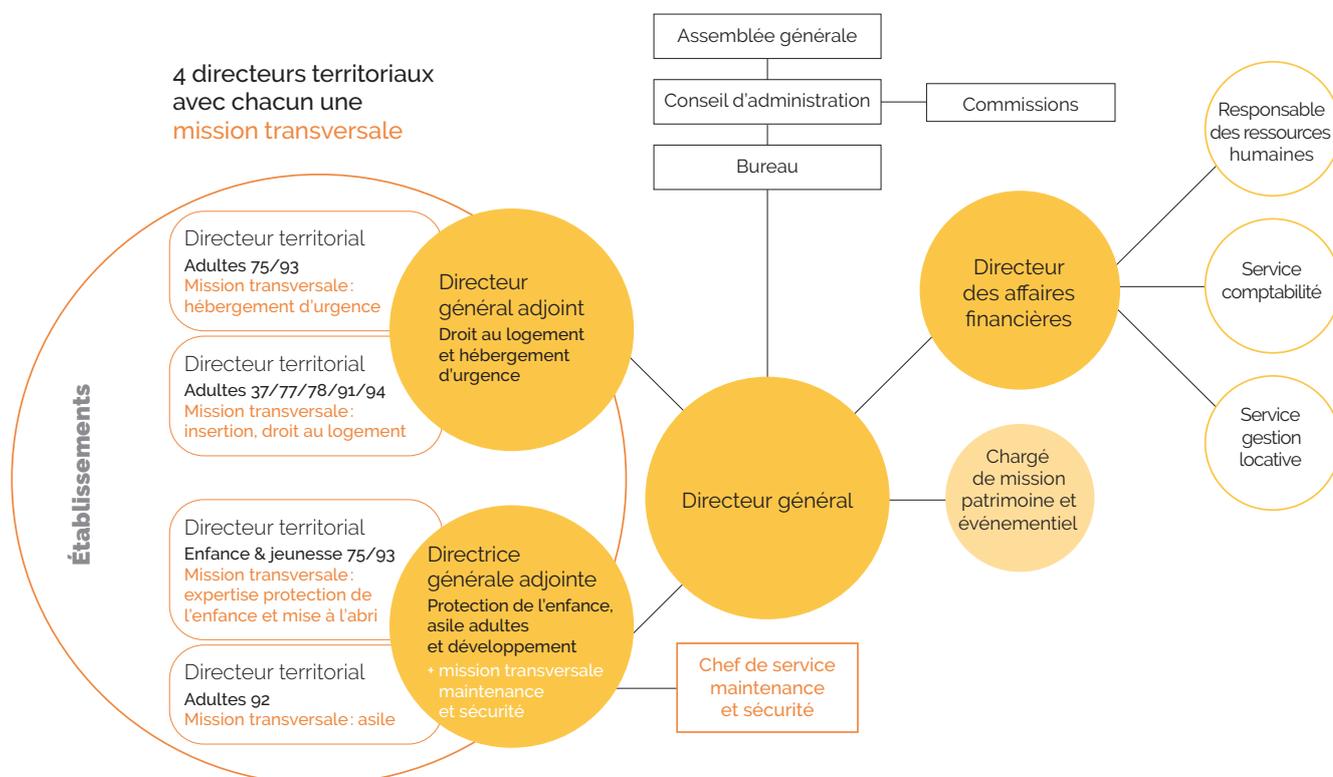
# Organigramme

La nouvelle organisation d'Alteralia, validée en 2024 et déployée en 2025, incarne les ambitions du projet associatif Grandir ensemble. Elle traduit une volonté forte : mieux articuler le pilotage stratégique, l'ancrage territorial et la transversalité des missions.

Pensée comme un véritable levier de cohérence et d'efficacité, cette organisation repose sur une gouvernance partagée entre le Conseil d'administration et l'équipe de direction, afin de garantir une vision commune des enjeux et une mise en œuvre coordonnée sur le terrain.

Autour du directeur général, les directions générales adjointes, les fonctions support et les missions spécifiques structurent l'action collective. Les directeurs territoriaux, au plus près des dynamiques locales, assurent le lien entre les implantations d'Alteralia et le projet associatif. Chacun porte également une mission transversale, pour faire circuler les pratiques, relier les enjeux, décloisonner les réponses.

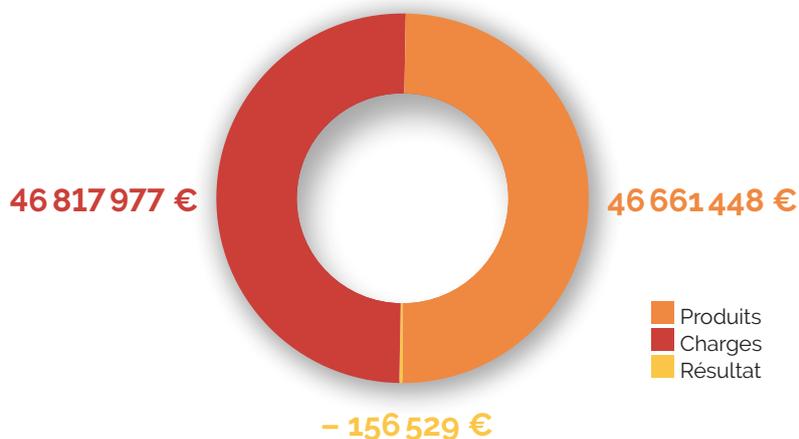
Cette nouvelle organisation permet de renforcer les coopérations internes, de mieux soutenir les équipes de terrain et d'assurer la mise en œuvre concrète des engagements du projet associatif sur l'ensemble des territoires.





# Chiffres clés 2024

## Budget annuel



+ de **340**  
jeunes mineurs  
non accompagnés  
accueillis



+ de **2 100**  
hébergées  
dans nos structures  
du secteur adulte



+ de **690**  
personnes  
hébergées dans  
nos établissements  
pour demandeurs  
d'asile



**112**  
salariés

# Les temps forts de l'année 2024



## Janvier

Activation du plan Grand froid.



## Février

Réouverture du CHU Médian dans un format repensé.

## Mars

Rénovation des cuisines et sanitaires du CHU Ney, pour améliorer le quotidien des familles.

Séminaire des cadres: un temps fort de réflexion collective autour du nouveau projet associatif.



## ÉTÉ

Organisation de séjours familles et de séjours de rupture pour les jeunes, véritables respirations hors du quotidien.

Le dispositif Ukraine IDF évolue avec un passage en logements diffus.

## Juin

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, portes ouvertes à l'Huda et au CAES de Clichy.



# Août

Jeux olympiques de Paris 2024 : mobilisation exceptionnelle des équipes pour adapter l'hébergement des publics vulnérables.

Ouverture de 4 logements rue Gaston-Picard à Ivry.



## Septembre

Remise des diplômes aux jeunes du secteur enfance.

Ouverture du site Musset, dédié aux jeunes en recours de minorité.

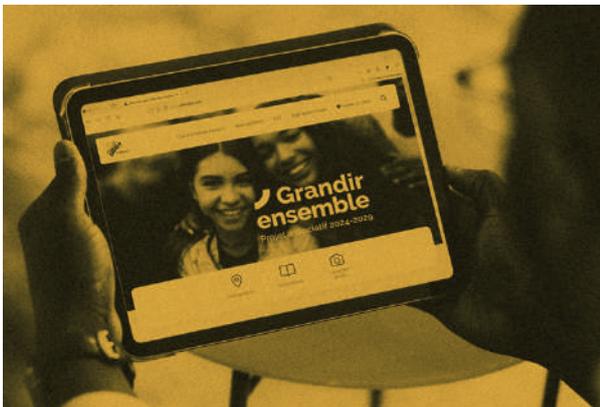


# Automne

Signature de la première négociation annuelle obligatoire, marquant une étape dans le dialogue social interne.

# Octobre

Mise en ligne du nouveau site internet d'Alteralia.



# Novembre

Le CHU Escudier à Boulogne-Billancourt achève sa première année complète de fonctionnement.

## DÉCEMBRE

Un geste de solidarité : don exceptionnel à Mayotte pour soutenir les populations locales.

# Retour sur la démarche du projet associatif

L'année 2024 a été le cœur du processus d'élaboration du nouveau projet associatif Grandir Ensemble. Ce travail ne s'est pas réduit à la production d'un document: il a constitué une démarche collective, exigeante et profondément alignée avec les valeurs d'Alteralia. L'élaboration du projet a autant compté que son contenu: elle a contribué à façonner une culture commune qui fonde aujourd'hui l'action de l'association.





C'est ce processus, fait de participation, d'ancrage dans le réel, de cohérence avec les valeurs et d'exigence partagée, qui donne au projet toute sa force. Son adoption en 2025 marque l'aboutissement de cette dynamique collective et ouvre un nouveau cycle pour l'association.

### **LA FORCE DE LA PARTICIPATION**

Dès le départ, l'ambition a été claire : faire du projet associatif un espace de coconstruction. De séminaire en questionnaires, de groupe de parole en comités de pilotage, le projet s'est écrit à grandes dizaines de mains. Les salarié-es, premier pilier de l'association, y ont tenu une place centrale. Mais la démarche est allée plus loin : les bénéficiaires ont été associés, tout comme les partenaires et financeurs. Le comité de pilotage et le conseil d'administration ont d'ailleurs tenu à « remercier les salariés, les personnes accompagnées et leurs partenaires pour leur contribution transmise lors de réunions, séminaires, enquêtes, focus group et entretiens ».

Cette participation a donné au texte une légitimité particulière. Il n'a pas été conçu comme un exercice formel, mais comme le fruit d'une rencontre entre l'expérience des personnes accompagnées et l'expertise des salarié-es. Dans une association où l'accueil inconditionnel et la diversité des publics sont au cœur des pratiques, il était essentiel que le projet lui-même incarne ce principe d'ouverture. La participation n'était pas accessoire : elle était la garantie de la légitimité du projet.

**L'adoption  
du projet  
associatif  
en 2025  
ouvre  
un nouveau  
cycle pour  
l'association.**





### **DES VALEURS VÉCUES DANS LA DÉMARCHE**

Alteralia a réaffirmé dans son projet associatif les valeurs qui guident son action : respect, dignité, éthique, intégrité, bienveillance, tolérance, solidarité, altruisme et entraide. Ces valeurs ne sont pas abstraites. Elles structurent les pratiques quotidiennes et elles ont aussi structuré la méthode d'élaboration du projet.

Ainsi, la solidarité s'est incarnée dans le choix de mobiliser largement, de donner voix aux salarié·e·s comme aux personnes accompagnées. La dignité et le respect se sont traduits par la volonté d'écouter sans hiérarchie de légitimité, en considérant les savoirs professionnels et expérientiels comme complémentaires. L'éthique et l'intégrité se sont exprimées dans le refus d'un projet de façade : il s'agissait de produire un texte fidèle aux réalités, même dans leurs contradictions. Enfin, la bienveillance et la tolérance ont imprégné les échanges, en garantissant un climat propice à la prise de parole et à la confrontation des points de vue.

Le projet rappelle qu'Alteralia s'engage à offrir un accompagnement « *respectueux, sans jugement, et qui valorise les différences* ». Cette approche s'est reflétée dans la méthode elle-même. En ce sens, l'élaboration du projet n'a pas seulement été un exercice de gouvernance : elle a été un acte de cohérence entre valeurs et pratiques.

**L'élaboration du projet n'a pas seulement été un exercice de gouvernance : elle a été un acte de cohérence entre valeurs et pratiques.**

### **UN ANCRAGE DANS LE RÉEL ET DANS L'HISTOIRE**

L'histoire d'Alteralia a nourri l'écriture du projet. Depuis sa création pour gérer le Foyer des jeunes travailleurs d'Aubervilliers jusqu'à son développement sous le nom d'Alteralia en 2016, l'association a su diversifier ses activités pour répondre aux sollicitations de l'État et des collectivités et faire face à de nouvelles problématiques sociales.

De ce parcours se dégage une constante : la capacité d'adaptation. Qu'il s'agisse d'innovation sociale, d'agir vite dans l'urgence, de participer à la résorption des bidonvilles ou de développer des modalités d'accueil pour les demandeurs d'asile, Alteralia a montré sa force de réaction et de créativité.





**Valoriser  
cette tradition  
d'innovation  
et d'efficacité,  
devenue l'ADN  
de l'association.**

S'ancrer dans le réel, ce n'est pas seulement partir des besoins exprimés par les publics. C'est aussi valoriser cette tradition d'innovation et d'efficacité, devenue l'ADN de l'association.

### **UN OUTIL PARTAGÉ ET VIVANT**

Quatre défis ont guidé la conception du projet. D'abord, associer largement salarié-es, bénéficiaires, partenaires et administrateurs, pour en faire une œuvre collective. Ensuite, définir des orientations réalistes, en phase avec les contraintes du terrain. Troisième défi : rédiger un texte clair et accessible, utile à la communication interne comme externe. Enfin, préparer sa mise en œuvre, avec une organisation adaptée et des indicateurs de suivi.

Ces choix montrent que le projet n'est pas un document figé mais un outil vivant, appelé à être utilisé, évalué et ajusté en permanence. En choisissant d'inscrire le projet dans une logique d'évaluation continue, Alteralia a affirmé une volonté de ne pas se contenter d'orientations générales, mais de les traduire en pratiques mesurables. Le projet devient alors un repère évolutif : il guide l'action, stimule les remises en question, et garantit une exigence de qualité constante.

### **UNE EXIGENCE COLLECTIVE**

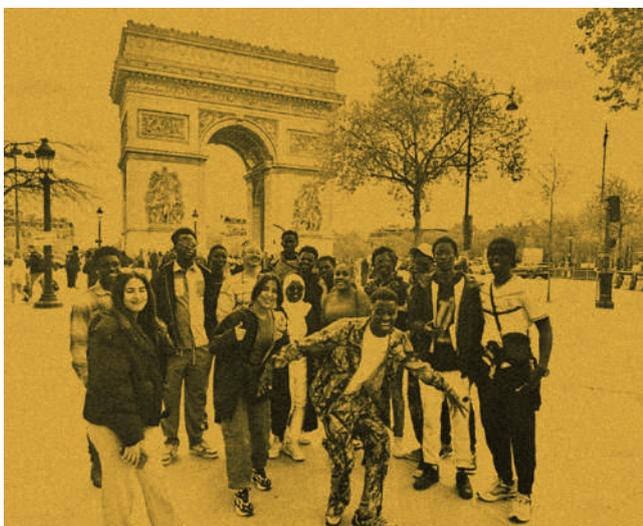
La démarche a été marquée par une exigence commune : produire un projet à la fois réaliste et ambitieux. « Non, vouloir bien faire ne suffit pas, il faut apprendre à bien faire », rappelle Mehdi Mokrani, directeur général. Cette phrase résume l'esprit de l'élaboration : reconnaître les contraintes et la complexité du terrain, mais refuser toute complaisance. L'exigence porte sur la qualité de l'accompagnement social, sur la professionnalisation des équipes, mais aussi sur la fidélité aux valeurs. Elle appelle à une vigilance permanente, pour que chaque action et chaque initiative soient en cohérence avec l'horizon fixé. Cette exigence collective fait du projet associatif une boussole : il engage tous les acteurs de l'association, du salarié à l'administrateur, du bénéficiaire au partenaire.

Retrouver le projet  
**Grandir ensemble.**



# Le droit aux loisirs : un levier d'inclusion, de répit et d'émancipation

Chez Alteralia, l'accès aux vacances, aux loisirs et au répit fait partie intégrante de l'accompagnement social proposé dans toutes nos structures — qu'il s'agisse de l'accueil de l'enfance, de l'hébergement d'urgence ou de l'asile. Ces temps de respiration permettent aux résidents de sortir du cadre contraint du quotidien, de vivre des expériences nouvelles et de renforcer les liens collectifs et familiaux.



Ils représentent une dimension importante de l'insertion et de l'égalité. Dans un contexte où de nombreux résidents n'ont pas les moyens financiers, administratifs ou matériels d'accéder seuls à des vacances ou à des loisirs, Alteralia s'attache à rendre effectif ce droit reconnu pour toutes et tous.

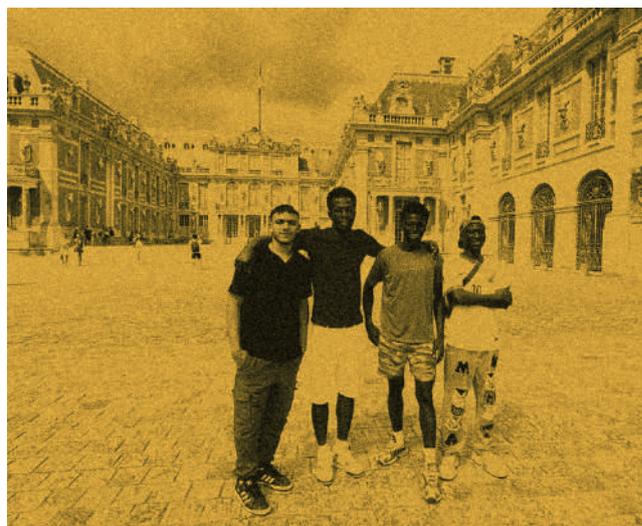
## Une politique d'accès aux séjours : des départs rendus possibles

En 2024, plusieurs séjours ont été organisés, permettant à des résidents de partir quelques jours dans des conditions dignes et sécurisantes. Pour beaucoup, ces départs étaient une première expérience de vacances. Ils ont été vécus comme des moments marquants, à la fois pour les adultes et pour les enfants.

Chaque séjour fait l'objet d'un travail préparatoire : constitution des dossiers, recherche de financements complémentaires, information des résidents et préparation à la vie collective hors des structures habituelles. Les équipes accompagnent également les participants dans la gestion pratique du séjour (budget, repas, organisation des activités), ce qui contribue à renforcer leur autonomie et leurs capacités d'organisation. Dans les établissements enfance, des séjours de rupture sont également organisés. Ils permettent à certains jeunes de se reconstruire dans un cadre différent, sécurisant et porteur d'expériences nouvelles.

## Organiser des activités sur place

Au-delà des séjours, Alteralia organise chaque année un large panel d'activités sur place, ouvertes à



l'ensemble des résidents. Elles complètent les départs en vacances et garantissent que chacun puisse accéder à des temps de loisirs et de détente, quelle que soit sa situation.

L'été 2024, marqué par les Jeux olympiques et paralympiques, a donné lieu à des initiatives spécifiques: retransmissions collectives, initiations sportives, sorties liées à l'Olympiade culturelle. Pour certains résidents, ce fut aussi l'occasion exceptionnelle d'assister en tant que spectateurs à des épreuves, une expérience vécue avec beaucoup d'enthousiasme.

En complément, des sorties variées ont été organisées: piscine, parcs, pique-niques, ateliers créatifs, visites culturelles et découvertes du patrimoine local. Ces activités, accessibles à toutes et tous, favorisent la mixité, encouragent la participation et contribuent à l'intégration dans la vie du territoire.

Elles sont également pensées comme des étapes d'insertion sociale et culturelle: apprendre à utiliser les transports en commun, se repérer dans de nouveaux lieux, découvrir les ressources offertes par la ville. Ces expériences facilitent ensuite l'accès autonome des résidents à ces activités.

## Une attention particulière aux enfants et aux adolescents

Les enfants et les adolescents sont au cœur de ces projets. Les vacances et les loisirs leur offrent la possibilité de retrouver une place d'enfant, de s'exprimer, de jouer et de construire des souvenirs. Ils participent aussi à leur équilibre et à leur développement.

Les équipes veillent à proposer des activités adaptées à chaque âge. Les plus jeunes bénéficient de temps de jeu et de découverte, tandis que les adolescents sont encouragés à prendre part à l'organisation, à proposer des idées et parfois à assumer des responsabilités (encadrer des plus petits, participer à la logistique).

Ces expériences renforcent l'estime de soi, valorisent leurs compétences et ouvrent de nouvelles perspectives. Pour certains, c'est aussi l'occasion de découvrir des métiers ou des filières de formation à travers des visites ou des échanges avec des partenaires.

## Des inégalités persistantes dans l'accès aux vacances et aux loisirs

Le baromètre 2024 de la pauvreté et de la précarité (Ipsos/Secours populaire français) confirme l'ampleur des inégalités dans l'accès aux vacances et aux loisirs. Près de 37% des Français déclarent qu'ils ne pourront pas partir en vacances l'été, faute de moyens financiers. L'écart est particulièrement marqué selon le niveau de vie: 59% des foyers les plus modestes renoncent aux vacances, contre seulement 16% des plus aisés.

Ces privations touchent de manière spécifique les enfants: le baromètre rappelle qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances, ce qui constitue un marqueur fort d'inégalités sociales. Ces données rappellent que l'accès aux vacances et aux loisirs demeure un enjeu d'égalité et de dignité. Au-delà du repos et de la détente, il constitue un facteur essentiel d'équilibre personnel, familial et social, dont une large part de la population reste privée



# Secteur Enfance- Jeunesse



# Foyer de jeunes travailleurs Eugène-Hénaff



Situé en plein cœur du centre-ville d'Aubervilliers, le **foyer de jeunes travailleurs Eugène-Hénaff** offre aux jeunes résidents des logements entièrement équipés, allant de **12 à 22 m<sup>2</sup>**. En plus des espaces d'habitation, le foyer propose des installations communes conçues pour encourager l'interaction sociale et simplifier le quotidien des résidents. Parmi ces installations, on compte une cuisine partagée, une laverie, une salle informatique et un **espace vert**, le « Jardin tierce forêt », inauguré en **2020**.

Avec une capacité de 172 logements, le FJT peut héberger jusqu'à **190 résidents**, répartis dans 154 studettes individuelles et 18 studettes doubles, dont 6 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'année 2024 a été une **période de consolidation** pour le FJT avec la construction d'une équipe renouvelée et dynamique. De nouvelles embauches ont été stratégiquement effectuées, parmi lesquelles l'arrivée d'une gestionnaire locative et d'une secrétaire, renforçant ainsi nos capacités opérationnelles.

## L'activité du FJT

**259**  
personnes accueillies  
en 2024

**154**  
logements simples

**18**  
logements doubles  
(12 couples et 6 PMR)

**190**  
Capacité d'accueil

**69**  
logements contingentés  
SIAO dont 12 ALT

**6**  
personnes dans l'équipe

## Le personnel affecté





## Situation des jeunes à l'entrée

Les jeunes résidents incarnent la diversité qui est au cœur de la philosophie du FJT. Tendre vers un équilibre de genres, tout en accueillant des profils variés au-delà des jeunes travailleurs, représente un défi constant.

### Mouvement des résidents

- Nouveaux résidents
- Départs de résidents

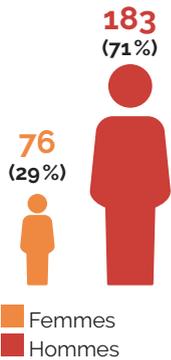


### Zoom • Candidatures

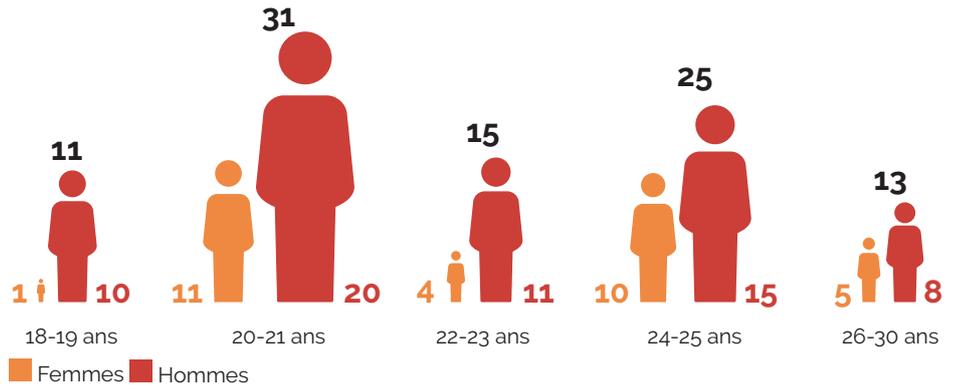
Durant l'année 2024, nous avons réceptionné **263 dossiers**. Parmi ceux-ci, **97 dossiers ont été acceptés** :

- **179 candidatures** ont été reçues sur notre **site internet** ;
- **84 dossiers** nous sont parvenus sous **format papier et/ou par voie postale**.

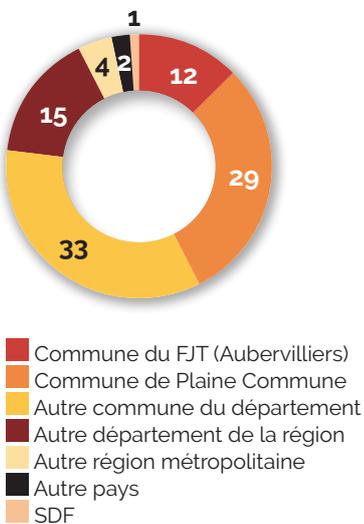
### Répartition des résidents



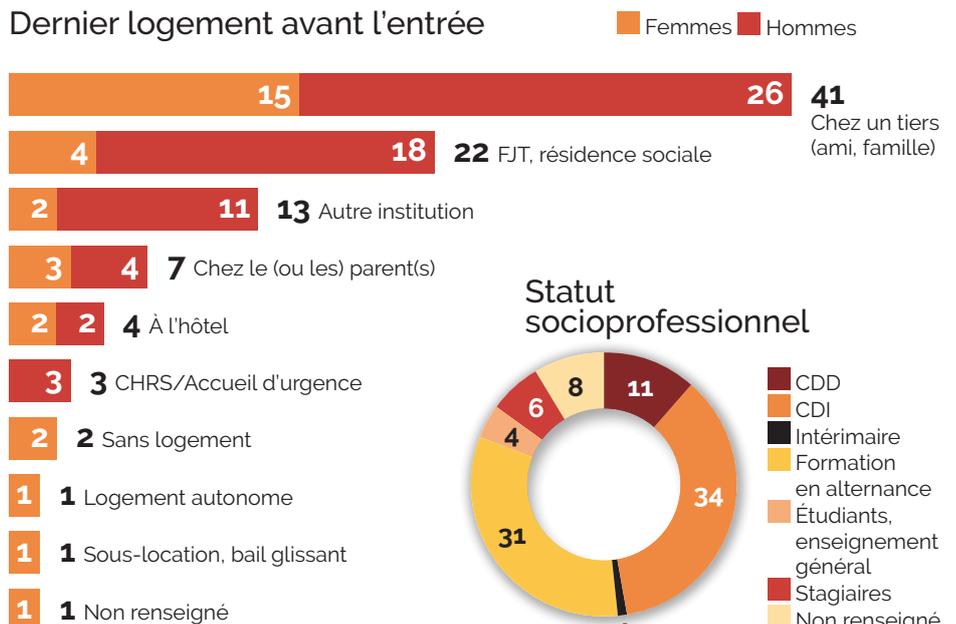
### Répartition selon l'âge



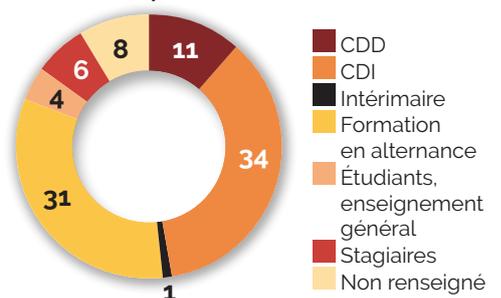
### Origine résidentielle



### Dernier logement avant l'entrée

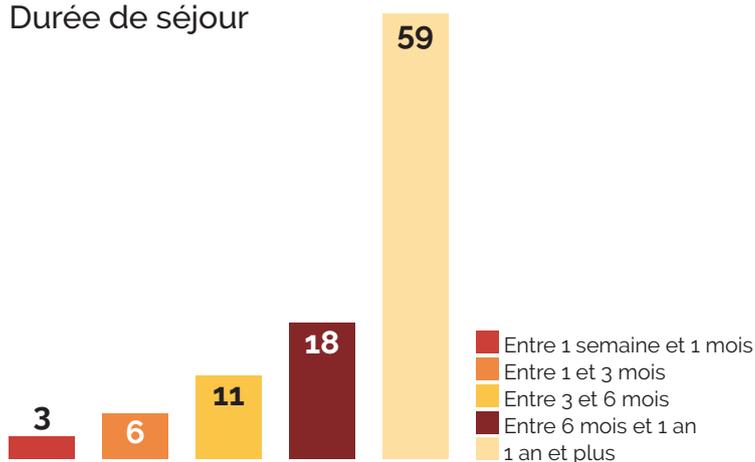


### Statut socioprofessionnel



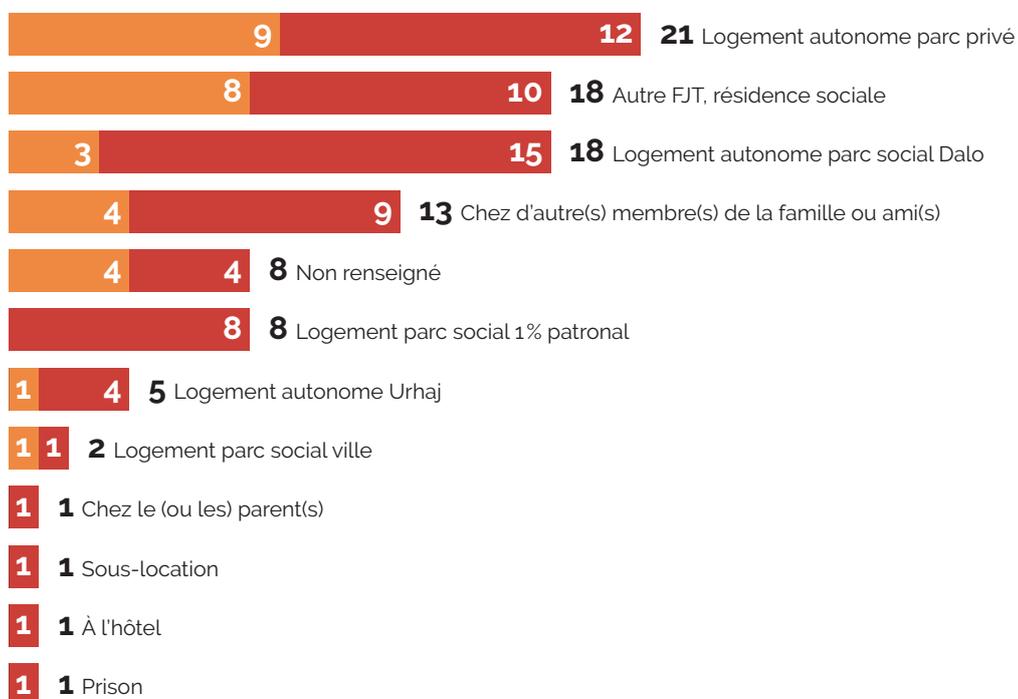
## Situation des jeunes à la sortie

Durée de séjour



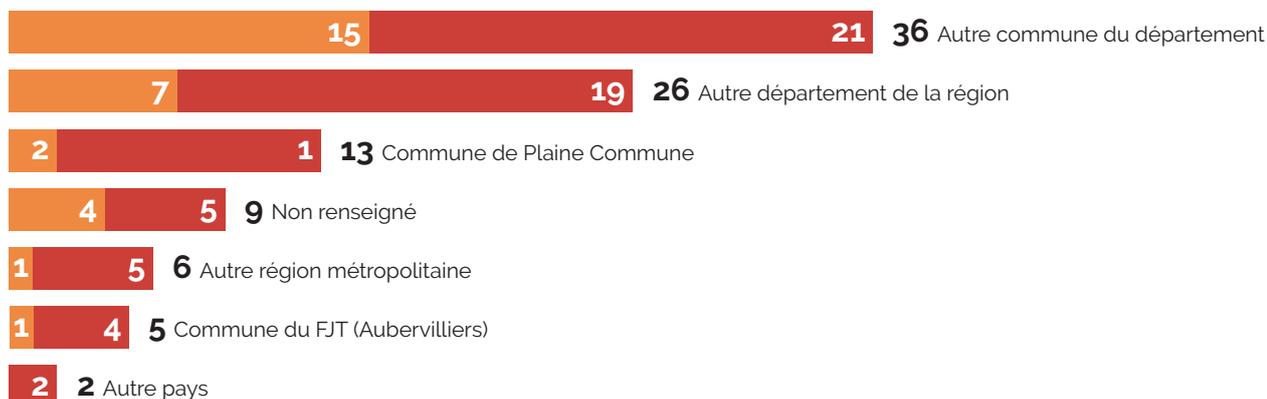
Solution de sortie

Femmes Hommes



Lieu de destination à la sortie

Femmes Hommes



## Gestion locative et accompagnement personnalisé

Au sein du FJT, chaque résident est soutenu par une équipe de professionnels engagés. Cet accompagnement individualisé, adapté au parcours de chacun, s'inscrit dans une dynamique globale mêlant suivi individuel et actions collectives.

### Dès l'entrée dans le logement

- Évaluation de la situation du jeune
- Présentation de l'ensemble des services proposés
- Formalisation des objectifs dans un projet personnalisé (pour les ALT)
- Définition du projet d'habitat et, le cas échéant, dépôt d'une demande de logement social

### Tout au long du séjour

- Accompagnement régulier et bilans partagés
- Rendez-vous ponctuels pour répondre à des besoins spécifiques

### À l'approche de la sortie

- Appui à la recherche de logement
- Accompagnement dans l'installation dans le nouveau lieu de vie



## Faits marquants de l'année 2024

L'année 2024 a été ponctuée de dynamiques positives et de réussites concrètes, témoignant de l'impact des actions menées au sein du FJT...

### Zoom • Un accueil repensé

Cette année, l'accueil du FJT a été entièrement réaménagé. Plus fonctionnel, plus chaleureux, il offre désormais un espace plus adapté aux besoins des résident.e.s.

1

Des parcours d'insertion aboutis, avec plusieurs jeunes ayant pu accéder à un emploi ou à une alternance suite à leur participation aux ateliers proposés et à l'accompagnement mis en place. Leurs témoignages illustrent les effets concrets du soutien apporté dans la construction de leur projet professionnel.

2

Un accompagnement renforcé pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, avec la mise en œuvre de suivis personnalisés, adaptés aux situations individuelles. Cette attention particulière a permis de créer des conditions plus favorables à l'engagement et à la reprise de confiance.

3

Le développement du réseau de partenaires, qui a permis d'élargir l'éventail des opportunités proposées aux résidents, tant sur le plan de la formation que de l'insertion professionnelle ou du soutien matériel.

## Activités menées en 2024

En 2024, plusieurs actions ont été mises en œuvre au sein du Foyer de jeunes travailleurs pour accompagner les résidents dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Construites au plus près des besoins exprimés, ces actions ont été rendues possibles grâce au soutien de l'AGLS (aide à la gestion locative sociale) et du financement RS (résidence sociale).

### Accompagnement vers l'emploi et la formation



Afin de soutenir les démarches d'insertion professionnelle, des ateliers ont été régulièrement proposés autour de trois axes :

- l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation ;
- la préparation aux entretiens d'embauche ;
- la mise en relation avec des employeurs.

Ces actions ont permis à de nombreux jeunes de mieux structurer leur parcours professionnel et de gagner en assurance dans leurs démarches.

### Bien-être et estime de soi



Conscients de l'importance de la confiance en soi dans tout parcours d'insertion, des actions ont également été menées autour de l'image de soi et du mieux-être :

- sessions de soins esthétiques ;
- coaching en image ;
- ateliers dédiés à l'estime de soi.

Ces temps ont constitué de véritables leviers pour permettre aux jeunes de se réapproprier leur posture, leur présentation et leur rapport à eux-mêmes, dans un cadre bienveillant et valorisant.

### Accès au numérique



Face à la place grandissante du numérique dans la vie quotidienne et les démarches administratives, des temps de formation ont été proposés pour faciliter l'autonomie numérique des résidents :

- initiation aux outils informatiques ;
- accompagnement aux démarches en ligne.

Ces actions ont été organisées sous forme de sessions collectives ou d'accompagnements individualisés, en fonction des besoins et du niveau de chaque jeune.

### Aide matérielle et alimentaire



Pour répondre aux situations de précarité ponctuelle, une aide alimentaire et matérielle a été mise en place.

Elle a permis de répondre à des besoins essentiels, tout en maintenant un lien d'écoute avec les jeunes concernés.

### Fréquence des actions



Les actions ont été déployées selon un rythme souple, ajusté aux réalités du terrain :

- les ateliers liés à l'emploi et à l'insertion ont été proposés chaque semaine ou tous les quinze jours ;
- les actions bien-être et estime de soi ont eu lieu une à deux fois par mois ;
- le soutien numérique a été assuré à la fois en accès libre et en accompagnement individuel sur demande ;
- l'aide alimentaire et matérielle a été mobilisée de manière ponctuelle, en fonction des besoins exprimés et des ressources disponibles.

### Partenariats mobilisés



Plusieurs partenaires ont été sollicités en 2024 pour renforcer la qualité et la diversité des actions proposées :

- Emmaüs Beauté & Bien-être pour les ateliers liés à la présentation de soi ;
- Emmaüs Connect pour l'accompagnement au numérique ;
- La Cravate Solidaire pour la mise à disposition de tenues professionnelles et le coaching aux entretiens ;
- Épicéa pour l'aide alimentaire et matérielle.



Le secteur Enfance d'Alteralia est composé de trois sites : Aubervilliers ❶, Paris 18<sup>e</sup> ❷ et Paris 19<sup>e</sup> ❸. Sur chaque site sont accueillis et accompagnés des adolescents, filles et garçons, âgés de 15 à 21 ans, dans le cadre de leur prise en charge par l'ASE. L'objectif principal est de les guider vers une réelle autonomie.



**347**

jeunes accueillis sur les trois sites

**101**

nouvelles entrées

**72**

diplômes obtenus

**131**

contrats signés, dont 26 CDI

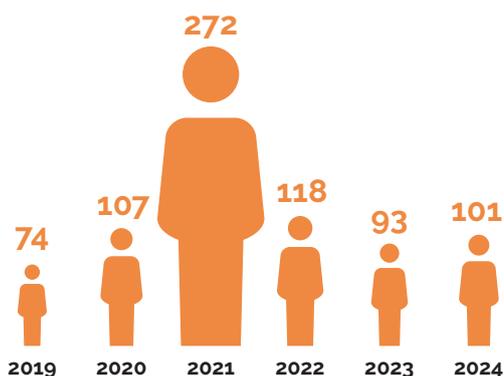
**75**

bilans de santé réalisés

**72**

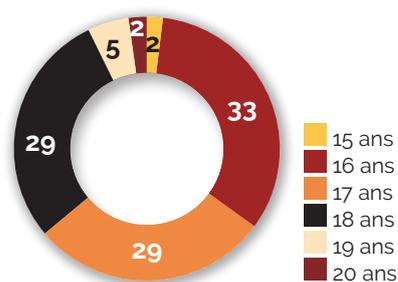
premiers titres de séjour délivrés

Entrées de 2019 à 2024



Le nombre d'entrées répertorié à la fois celles du site d'Aubervilliers, du site de Paris 19<sup>e</sup> et de celui de Paris 18<sup>e</sup>. Nous comptabilisons donc un total de **101 entrées** sur l'année 2024, chiffre en progression par rapport à celui de l'année dernière.

Âge des jeunes à l'arrivée dans le dispositif (en %)





# Champs d'action du secteur Enfance

## Hébergement

En 2024, le secteur Enfance a accueilli **347 jeunes différents** sur ses trois sites d'Aubervilliers, Paris 19<sup>e</sup> et Paris 18<sup>e</sup>, disposant ensemble de **258 places**. **101 nouvelles** entrées ont été enregistrées (93 en 2023), dont 28 à Aubervilliers, 62 à Paris 19<sup>e</sup> et 11 à Paris 18<sup>e</sup>. Les lieux de vie, conçus comme des espaces sécurisants et structurants, offrent aux jeunes un cadre propice à l'acquisition de l'autonomie et à la construction de leur projet.

## Suivi dans la scolarité

La scolarité et la formation demeurent au cœur de l'accompagnement. **186 jeunes** étaient inscrits en CAP dans sept domaines professionnels, et **72** ont obtenu un diplôme au cours de l'année : **48 CAP, 15 baccalauréats, 5 titres professionnels, 1 BTS et 3 DELF**. Ces résultats, fruits d'un suivi attentif et de partenariats renforcés, attestent de la persévérance des jeunes et de leur capacité à se projeter.

### Insertion professionnelle

L'année 2024 a été marquée par la signature de **131 contrats de travail**, d'apprentissage ou de stage (115 en 2023). **26 CDI** ont été conclus, notamment dans la restauration (10), le bâtiment (7), le commerce et la logistique (5), les espaces verts (3) et la mécanique (1). Ces opportunités, rendues possibles par un réseau de partenaires mobilisés, traduisent des perspectives d'insertion durable.

## Accès à la santé physique et mentale

**75 bilans de santé** ont été réalisés (49 en 2023), permettant de dépister et de traiter **18 pathologies** différentes (notamment hépatites, tuberculose latente, drépanocytose). **13 hospitalisations** ont eu lieu au cours de l'année. Sur le plan psychologique, près de **80 entretiens** ont été conduits via la permanence d'écoute, et 117 jeunes ont participé à des ateliers de prévention animés par Migration Santé.

### Accès aux droits et à la régularisation

La régularisation demeure une étape décisive. En 2024, **72 premiers titres de séjour** et **43 renouvellements** ont été obtenus. En parallèle, **62 récépissés** de première demande et **71 récépissés** de renouvellement ont été délivrés. **Aucun jeune** ne s'est vu notifier **d'OQTF**, signe de l'efficacité du suivi administratif et juridique assuré.

## Accès aux loisirs et à la culture

Tout au long de l'année, les jeunes ont bénéficié d'un large éventail d'activités culturelles, sportives et récréatives. Ils ont participé à des sorties à Paris, à des concerts, à des expositions, ainsi qu'à des séjours collectifs en Bretagne et à Marseille. La participation aux **Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**, avec notamment une haie d'honneur de la flamme, a constitué un moment fort de découverte et de cohésion.

### Secteur mère/enfant

Cinq jeunes mères ont été accompagnées avec leurs enfants en 2024. **Deux enfants** ont intégré l'école maternelle et **trois** ont obtenu une place en crèche, facilitant les parcours d'insertion de leurs mères. **Deux d'entre elles** ont validé un **bac pro ASSP**, **une** a poursuivi un **CAP cuisine**, **une** a intégré une formation d'auxiliaire de puériculture et **trois** ont entamé un **CAP AEPE**. **Trois** premières demandes de titre de séjour ont été déposées et **une** rectification a été obtenue.

## Citoyenneté et vie collective

La participation à la vie collective s'est concrétisée à travers les **Conseils de la vie sociale** et les **Comités des résidents**, organisés sur les trois sites. Ces instances ont permis de débattre des règles de vie, de proposer des améliorations et de renforcer l'appropriation du cadre de vie par les jeunes. Elles constituent une véritable école de citoyenneté, préparant chacun à exercer demain ses droits et devoirs dans la société.

## Accompagnement à la sortie

L'objectif de l'accompagnement est celui d'une sortie positive. Les travailleurs sociaux aident les jeunes à accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leur situation, en les orientant vers les structures d'accueil, notamment par l'intermédiaire du SIAO. Des démarches complémentaires sont initiées pour sécuriser ce passage vers l'autonomie, comme la demande de garantie Visale ou la constitution d'un dossier de logement social. Selon les parcours, d'autres dispositifs tels que Solibail ou Cosha peuvent également être mobilisés. Ce travail partenarial et individualisé vise à préparer chaque jeune à une insertion durable, en évitant les ruptures et en favorisant un accès effectif aux ressources de droit commun.





## Temps forts de l'année



### Harmonisation des aides et de la participation financière des jeunes majeurs

Depuis plusieurs années, certains établissements ont expérimenté la participation financière des jeunes majeurs à leur prise en charge. Toutefois, les barèmes appliqués variaient d'un établissement à l'autre, créant des incompréhensions parmi les jeunes confrontés à ces différences. Face à cette situation, un besoin d'harmonisation s'est imposé afin d'instaurer un cadre plus équitable et cohérent.

L'objectif de ce travail a été de généraliser la participation financière à l'ensemble des jeunes majeurs pris en charge, en appliquant un **barème unique et harmonisé**. La mise en œuvre de cette mesure a été effective à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, avec une perception directe de la participation par les établissements, bien que celle-ci demeure due à l'ASE.

Le nouveau dispositif prévoit une contribution financière **dès 650 euros** de revenus, avec un barème progressif **augmentant de 2,5% par tranche de 50 euros**, et une participation maximale fixée à **360 euros**. Il est rappelé que les mineurs confiés à l'ASE par décision du juge judiciaire ne sont pas concernés par cette participation.

Avant cette uniformisation, la contribution financière des jeunes s'élevait à **10% du salaire brut**, ce qui a suscité des incompréhensions et parfois des refus de paiement. Pour éviter ces tensions, il était essentiel que l'ASE porte ce principe et l'intègre dans le règlement départemental des **Contrats jeunes majeurs (CJM)**. Ainsi, les nouveaux CJM signés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 incluaient cette participation financière.

Enfin, il est important de rappeler qu'un refus de paiement de la part d'un jeune ne peut constituer, à lui seul, un motif de fin de prise en charge.

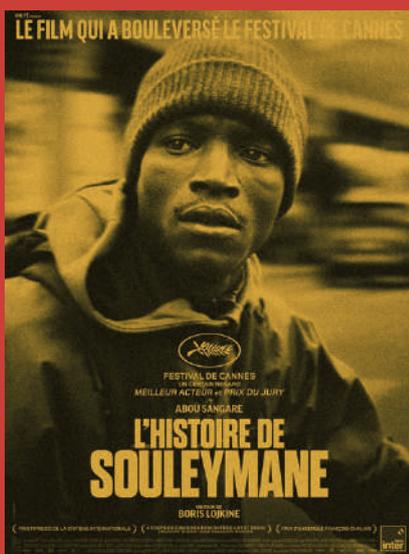


### Les Jeux olympiques et paralympiques 2024

Les Jeux olympiques (26 juillet-11 août) et paralympiques (28 août-8 septembre) de Paris 2024 ont marqué le grand retour de cet événement en France. Placés sous le signe de la durabilité et de l'inclusion, ils ont été une véritable fête populaire, avec une implication majeure de la Seine-Saint-Denis. À cette occasion, la direction de l'Enfance et de la Famille du 93 a sollicité le secteur Enfance d'Alteralia afin d'offrir aux jeunes l'opportunité de vivre cet événement exceptionnel: acquisition de **40 000 places réservées** par le Département, présence d'Alteralia aux épreuves de **hockey sur gazon** (4 août), **d'athlétisme** (5 et 8 août) et de **volley-ball assis** (7 septembre). Trois jeunes ont eu l'honneur de participer à la **haie d'honneur de la flamme** au parc Georges-Valbon (La Courneuve), le **25 juillet**.

Dans ce contexte, une vigilance renforcée a été mise en place face à l'augmentation des contrôles administratifs: information individuelle des jeunes et affichages rappelant l'obligation d'avoir en permanence sur soi son **titre de séjour** (ou une copie de récépissé), son **attestation de prise en charge** ainsi qu'un **Pass Navigo** rechargé et en règle.

## Cannes • *L'Histoire de Souleymane*



Le samedi **25 mai 2024** s'est tenue la cérémonie de clôture du Festival de Cannes. La section **Un certain regard** met chaque année en lumière des films atypiques et engagés, souvent portés par de jeunes réalisateurs. Un film a particulièrement retenu notre attention: *L'Histoire de Souleymane*, de **Boris Lojkine**. Au-delà de son sujet, ce film marque la première expérience d'acteur pour l'un de nos jeunes: **Younoussa Diallo**, accueilli et accompagné sur le site de Paris 19, y incarne le rôle de **Khallil**. C'est avec une immense émotion que nous l'avons vu gravir les marches du festival, une reconnaissance forte de son parcours et de son talent naissant.

« En 2024, j'ai eu la chance de jouer le rôle de Khalil dans le film de Boris Lojkine, *L'Histoire de Souleymane*. [...] Ce film m'a donné l'espoir de me battre et de réussir à vaincre mes peurs: ça a été une sacrée expérience. » Younoussa Diallo.

### La mise à l'abri des jeunes en voie de recours

Depuis **décembre 2023**, et tout au long de 2024, le secteur Enfance d'Alteralia a géré plus de **30 gymnases**, parfois jusqu'à **quatre simultanément**, nécessitant une organisation logistique complexe pour accueillir **plus de 800 jeunes**. Ces déménagements réguliers, toutes les trois à quatre semaines, ont impliqué une mobilisation complète de l'équipe de maintenance, des travailleurs sociaux, des animateurs et des directrices.

Alteralia a assuré l'hébergement temporaire dans des gymnases adaptés, avec la fourniture de **repas**, de **produits d'hygiène essentiels** et de **matériel de lessive**. Des **machines lavantes-séchantes** et des **fontaines à eau** ont été installées pour améliorer les conditions de vie et réduire l'usage de plastique. L'entretien des parties communes et la sécurité étaient assurés par des prestataires externes et une équipe dédiée.

Au-delà de l'hébergement, des travailleurs sociaux ont été mobilisés pour fournir une **expertise droit au séjour** et une **orientation sociale**. À partir de **mars 2024**, **782 demandes d'orientation SIAO** ont été initiées par Alteralia. Sur le plan de la santé, les jeunes ont été orientés vers les **Pass** pour une première évaluation, puis vers des partenaires médico-sanitaires pour un suivi coordonné. Côté juridique, les professionnels se sont assurés que les jeunes comprennent la **procédure de recours**, les **délais** et les **démarches** nécessaires pour la légalisation de leurs actes d'état civil. Enfin, en **soutien scolaire**, l'accent a été mis sur l'aide en **mathématiques** et en **français**, avec remise **d'attestations d'hébergement** pour se déplacer aux tests **Casnav** et **CIO**.





# Secteur Adulte





# Hôtel Gallieni • Gennevilliers



Ouvert en 2021, l'établissement Gallieni à Gennevilliers assure la mise à l'abri d'urgence de personnes sans logement. En 2024, il a poursuivi sa transformation d'une structure de mise à l'abri (OMA) vers un centre d'hébergement d'urgence (CHU), en renforçant la qualité de l'accueil et en préparant un cadre plus pérenne. La stabilisation de l'équipe, la mise en place de contrats de séjour et d'une participation financière ont constitué des étapes importantes dans cette évolution.

L'année a été marquée par de fortes variations du public, liées aux opérations de mise à l'abri organisées dans le cadre des Jeux Olympiques et au Plan Grand Froid. Ces mouvements ont modifié la typologie des ménages accueillis et mis à l'épreuve la stabilité des effectifs. Malgré ce contexte, le site a maintenu un accompagnement social attentif, notamment sur l'accès aux droits, à l'emploi et au logement. Deux types de prises en charge ont alors cohabité: d'une part une mise à l'abri «pure», centrée sur l'accueil d'urgence, et d'autre part la poursuite d'un accompagnement social global pour les autres ménages.

Parallèlement, les conditions d'accueil ont été améliorées grâce à des aménagements notables: ouverture d'une cuisine collective en novembre, création d'une laverie solidaire et d'un espace convivial doté de mobilier renouvelé. La stabilisation de l'équipe socio-éducative au second semestre a permis de consolider l'accompagnement et de préparer le passage en CHU prévu pour 2025, avec l'accueil d'un nouveau public.

**2021**

Date d'ouverture

**458**

personnes hébergées en 2024

**93**

admissions le 27 juillet lors des JOP

**184**

admissions dans le cadre du Plan grand froid

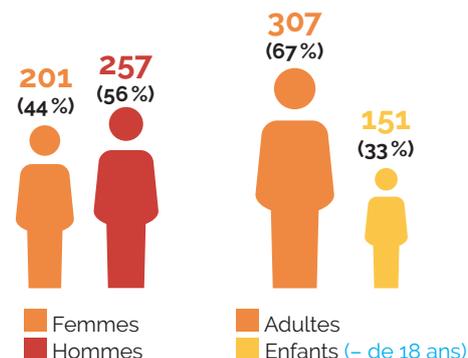
**384**

sorties

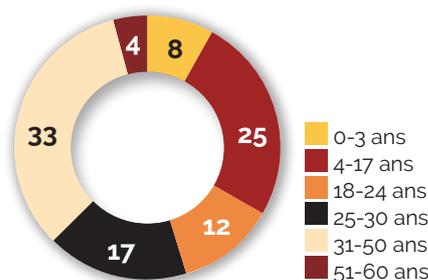
**87**

personnes présentes au 31 décembre 2024

## Répartition des résidents



## Répartition par âge (en%)



SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES	Nombre
Citoyens UE – France	1
Citoyens UE – Autre	22
Titre de séjour	21
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	110
Demande de titre de séjour en cours (régularisation)	2
Demande d'asile en cours	19
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	235
Situation administrative inconnue	48
<b>TOTAL</b>	<b>458</b>

## ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Un partenariat a été noué en 2024 avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Gennevilliers pour accompagner les hébergés vers l'emploi. Ce dispositif propose un suivi personnalisé aux publics éloignés du travail (ateliers, accompagnement individuel).

Par ailleurs, 15 résidents (majoritairement des hommes isolés) ont intégré un parcours de remobilisation professionnelle avec le centre de formation AC Paris.

Des sessions d'information organisées sur site ont aussi permis à plusieurs femmes de s'inscrire à des cours de français. Ces actions visent à faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires.



## Enfance et scolarité

En 2024, l'arrivée massive de familles a profondément modifié le profil des personnes accueillies à Gallieni et révélé de nouveaux besoins. L'accompagnement s'est ainsi étendu à la petite enfance, grâce au partenariat avec l'équipe mobile PMI 92, qui a assuré le suivi des grossesses, la réalisation de bilans de santé et l'animation d'ateliers parents-enfants. Parallèlement, l'équipe a facilité la scolarisation des enfants dans les établissements de proximité, renforçant ainsi l'intégration des familles.



## ACCÈS À LA SANTÉ

Un partenariat essentiel a été établi avec l'assurance maladie – CPAM du 92 pour faciliter le suivi des dossiers des personnes accueillies. Les dossiers d'Aide médicale d'état (AME) et de Complémentaire Santé Solidaire (CSS) bénéficient d'une durée de traitement adaptée, et nous accompagnons directement les personnes à la CPAM de Gennevilliers. Depuis 2023, l'équipe mobile santé-précarité d'Altair intervient également sur le site : évaluations socio-sanitaires, consultations, orientation vers les soins et facilitation des rendez-vous. Cette approche d'« aller-vers » répond aux besoins des personnes les plus fragiles et favorise leur stabilisation.

## Zoom • Mobilisation exceptionnelle lors des JOP 2024

L'été 2024 a été marqué par la mobilisation du site pour les Jeux olympiques de Paris. Fin juin, l'équipe a dû organiser en urgence la sortie et le relogement d'une centaine d'hommes isolés hébergés à Gallieni, libérant ainsi 100 places pour de l'accueil d'urgence. Le 25 juillet, veille de l'ouverture des Jeux, le centre a accueilli 93 nouvelles personnes (essentiellement des familles et couples évacués d'un campement), ce qui a imposé une réorganisation immédiate pour s'adapter à ce public inédit. Ces ménages, hébergés temporairement pendant l'été, ont ensuite été orientés dès l'automne vers des hôtels sociaux en Île-de-France ou d'autres structures en province.

# Stains

Ancien hôtel réquisitionné durant la crise sanitaire, le CHU de Stains a poursuivi en 2024 **sa première année complète de fonctionnement** en tant que centre d'hébergement d'urgence. Sa mission est d'accueillir des hommes isolés sans domicile, en détresse sociale, médicale ou psychique, et de leur offrir un accompagnement vers l'autonomie et la réinsertion.

2024 a été structurée par la **sortie définitive du fonctionnement « mise à l'abri »** : le site est désormais pleinement organisé comme un CHU, avec des séjours contractualisés et un accompagnement renforcé.

L'année a été marquée par la **contractualisation des séjours, la stabilisation de l'équipe, la mise en place du Conseil de la vie sociale et un développement accru des partenariats**. La diversification du public, l'accompagnement de situations médicales complexes et le vieillissement des résidents ont exigé une adaptation continue. Malgré un contexte difficile, l'établissement a su renforcer son rôle d'acteur clé de la lutte contre l'exclusion sur le territoire.



**2023**

Date d'ouverture  
comme CHU

**152**

places

**169**

personnes accueillies  
en 2024

**85 %**

Taux d'occupation moyen

**5**

agents dans l'équipe

**153**

contrats de séjour signés

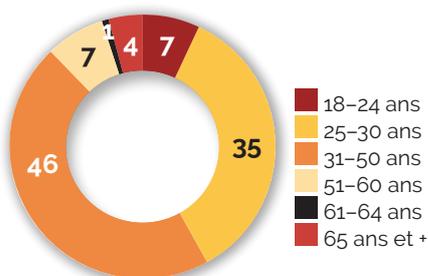
## Les résidents

**169**  
(100%)

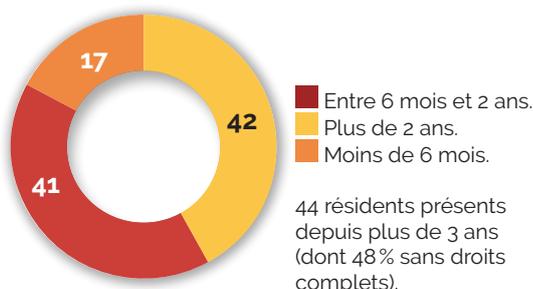


■ Hommes  
isolés adultes

## Répartition par âge (en %)



## Durée moyenne de séjour (en %)



**SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES**

	Nombre
Citoyens UE – France	14
Citoyens UE – Autre	3
Titre de séjour	10
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	68
Demande de titre de séjour en cours (régularisation)	3
Demande d'asile en cours	21
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	50
<b>TOTAL</b>	<b>169</b>

**ACCOMPAGNEMENT**

Chaque résident bénéficie d'une évaluation individuelle et d'un projet personnalisé. Les priorités portent sur la régularisation administrative, l'ouverture des droits sociaux et l'accès aux soins. La barrière de la langue reste un frein majeur, d'où l'orientation systématique vers des cours de FLE. L'accompagnement inclut aussi la préparation à l'emploi, le soutien juridique, la gestion budgétaire et l'accès aux droits. Depuis 2024, la contractualisation des séjours constitue un levier central: lors de l'entretien de pré-admission, règlement, charte des droits et contrat de séjour sont présentés et signés. Ce processus, qui a concerné 153 résidents sur l'année, a permis de clarifier les engagements réciproques et d'impliquer davantage chacun dans son parcours.



**ACCÈS À LA SANTÉ**

En 2024, l'accompagnement à la santé est resté central face à des admissions complexes: pathologies chroniques, handicaps, troubles psychiques. Le passage à des orientations exclusivement issues du SIAO Urgence a modifié la typologie du public accueilli, avec davantage de personnes présentant des pathologies lourdes, des vulnérabilités psychiques ou des situations de handicap. Le recours aux équipes mobiles

spécialisées et aux partenariats hospitaliers a permis d'assurer la continuité des suivis. L'accompagnement des personnes âgées est devenu un défi majeur, leur nombre étant en hausse et leurs situations administratives souvent très complexes. Deux prises en charge lourdes ont illustré la nécessité d'un suivi sur mesure. La mise à jour des droits (AME, assurance maladie) et l'orientation vers des dispositifs adaptés ont été systématiquement prioritaires pour garantir l'accès aux soins.

**TYPES DE SORTIES**

Départ sans laisser d'adresse	Logement social	Autres structures (CHU, Cada)	Orientations temporaires, abandons, fins de prise en charge
50%	17%	24%	20%

**ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION**

En 2024, 28 résidents occupaient un CDI et 16 un emploi précaire (CDD, intérim, apprentissage). Quatre bénéficiaient de CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) et six étaient en formation. Trente étaient inscrits à France Travail. Toutefois, 71 personnes restaient inemployables pour raisons administratives, médicales ou retraite. Le partenariat renforcé avec AC Paris et A Solid'R a permis la mise en place d'ateliers collectifs (CV, lettres de motivation) et l'inscription à des cours de langue. La régie de quartier a recruté trois résidents en insertion.

**Activités/loisirs/CVS**

En 2024, les activités collectives se sont développées avec une forte implication des résidents. Réunions participatives, opération de nettoyage du site et barbecue festif ont rythmé l'année. L'été a été marqué par des sorties au zoo de Thoiry et à la base de loisirs de Torcy, renforçant la cohésion. Ces initiatives collectives ont contribué à améliorer le climat de vie et à favoriser un sentiment d'appartenance.

**Zoom • Mise en place du CVS**

L'élection du premier Conseil de Vie Sociale en octobre 2024 a marqué un tournant. Dans une ambiance électorale inédite, de nombreux résidents ont voté pour la première fois. Le dépouillement collectif et la mise en place du bureau ont favorisé l'implication de chacun.

Ouvert en 2019, le CHU Ney accueille des familles orientées exclusivement par le SIAO 75. Avec ses **142 places**, il constitue l'un des plus grands sites parisiens gérés par Alteralia. L'année 2024 a été marquée par des travaux d'entretien et de rénovation (plomberie, cuisines, sanitaires) et par la suppression des dernières chambres partagées, améliorant nettement les conditions de vie.

L'équipe a travaillé à stabiliser le fonctionnement et à renforcer le cadre de l'accompagnement, tout en relançant la vie collective à travers réunions de familles et activités culturelles. La forte proportion de situations administratives complexes a toutefois freiné la fluidité des parcours et prolongé la durée des séjours, confirmant la nécessité d'un suivi social renforcé et d'une mobilisation accrue des partenaires.

**142**  
places familles

**173**  
personnes accueillies  
en 2024

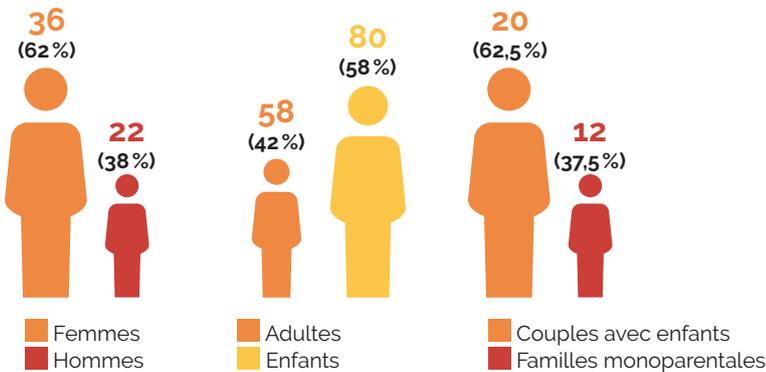
**89,3 %**  
Taux d'occupation moyen

**9**  
ménages sortis

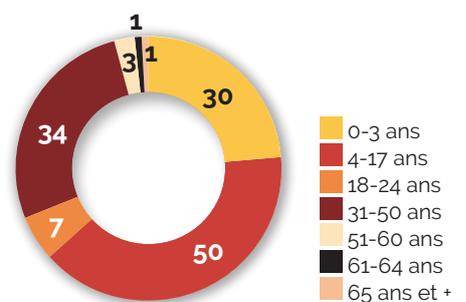
**6**  
membres  
(équipe Alteralia)

**3**  
ans (durée moyenne  
de séjour)

Répartition des résidents



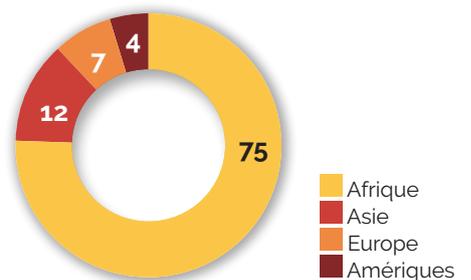
Répartition par âge



**ACCÈS À LA SANTÉ**

L'accès aux soins est au cœur de l'accompagnement: ouverture des droits (AME, CSS, PUMa), orientation vers la PMI, les CMP ou les hôpitaux, mobilisation de partenaires spécialisés pour le suivi des pathologies chroniques, handicaps ou troubles psychiques. La présence massive d'enfants a mobilisé des relais en santé materno-infantile et des suivis spécifiques (CMPP, ASE, TISF). Malgré l'engagement des professionnels et du réseau, les **délais d'accès aux dispositifs publics** demeurent longs et constituent un frein important à la stabilisation des parcours.

Origine géographique (en%)



## SITUATION ADMINISTRATIVE ET PERSONNES ACCUEILLIES

	Nombre
Citoyens UE – France	14
Citoyens UE – Autre	5
Titre de séjour	24
BPI (réfugiés, protection temporaire)	8
Demande de titre de séjour en cours (régularisation)	26
Demande d'asile en cours	0
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	61
Situation administrative inconnue	0
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>



### SORTIES

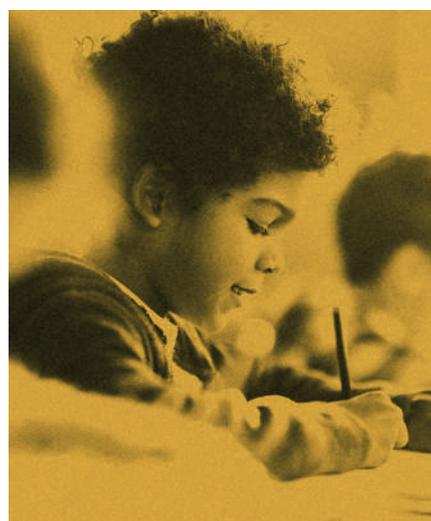
En 2024, **9 ménages** ont quitté le CHU. La majorité des sorties a été positive : **68,6%** des sortants (24 personnes) ont accédé à un logement social, **14,3%** via l'Apec et **17,1%** sont partis sans laisser d'adresse. Au total, **7 familles** ont accédé au logement de droit commun. La durée moyenne de séjour reste longue, autour de trois ans : **31 personnes** sont entrées dans leur sixième année d'hébergement. Ces chiffres traduisent la capacité de l'équipe à obtenir des relogements mais aussi la difficulté de fluidifier les parcours pour des familles confrontées à des obstacles administratifs persistants.

## Activités/loisirs/CVS

La vie collective a retrouvé de l'élan en 2024 : sorties familiales au zoo de Cerza, au Muséum d'histoire naturelle, à Versailles ou au parc Astérix, mini Jeux olympiques et participation à des épreuves paralympiques. Des ateliers réguliers (cuisine, broderie, beatbox) ont été menés avec des associations locales comme la Bibliothèque Sabatier, Le Petit Ney ou Harmonie Itinérante. La salle d'animation, rénovée par un artiste bénévole, est devenue un lieu central de convivialité. Le projet de CVS n'a pas abouti en 2024, les familles exprimant des réticences à s'engager dans un rôle de représentation et parfois de la frustration face aux délais de réponse à leurs demandes. Toutefois, des réunions familles régulières, rassemblant environ **25%** des ménages, ont permis de maintenir un dialogue ouvert et constructif, favorisant le vivre ensemble et l'amélioration du quotidien.

## ACCOMPAGNEMENT

Chaque famille bénéficie d'une évaluation à l'entrée et d'un projet personnalisé intégrant droits sociaux, droit au séjour, santé, apprentissage du français, emploi et logement. La forte proportion de situations administratives complexes freine la fluidité des parcours et prolonge les séjours, mais l'équipe poursuit un suivi soutenu pour lever ces obstacles. L'accès à l'emploi constitue un levier majeur : en 2024, seuls **13,7%** de l'ensemble des adultes étaient en activité, mais la proportion monte à près de **70%** parmi ceux disposant d'un statut régulier. Cette dynamique confirme que, dès que la situation administrative est sécurisée, l'insertion professionnelle devient rapidement possible. En parallèle, le travail sur le logement reste au cœur de l'accompagnement, avec **9 ménages** labellisés SYPLO et plusieurs dossiers déposés auprès de la DALO et d'Action Logement.



## Enfance et scolarité

Avec près de **60%** d'enfants parmi les **138** résidents présents au **31 décembre**, le CHU Ney est marqué par une forte dimension familiale. Les fratries nombreuses, parfois de quatre à sept enfants, soulignent l'ampleur des besoins éducatifs et d'accompagnement parental. La scolarisation est quasi systématique : **98%** des enfants en âge d'aller à l'école sont inscrits, de la maternelle au supérieur, en lien étroit avec les établissements du **18e arrondissement** et la mairie. Trois jeunes bacheliers ont poursuivi leur parcours en études supérieures, tandis qu'un enfant non scolarisé bénéficie d'un enseignement à l'hôpital. Onze enfants ont pu accéder à une place en crèche, ce qui soutient l'insertion professionnelle des parents. L'équipe, en collaboration avec la PMI, le CMPP et les psychologues scolaires, accompagne de près les familles pour faciliter l'accès à l'école, prévenir les ruptures et renforcer la réussite éducative des enfants.

# Escudier • Boulogne-Billancourt



Le CHU Escudier, implanté à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a ouvert en **novembre 2023**. Cette création a permis de compenser la fermeture du CHU «Musset» à Malakoff, réquisitionné durant la crise sanitaire et resté ouvert jusqu'à fin 2023. L'année 2024, première année complète de fonctionnement, a été marquée par l'arrivée de nombreuses familles en provenance de Musset, assurant une continuité d'accompagnement malgré quelques tensions liées à la prolongation de leur hébergement.

L'équipe, composée **d'une cheffe de service, de deux intervenantes sociales et d'une gestionnaire locative**, s'est attachée à stabiliser son action et à ancrer le CHU dans la vie locale, en nouant des liens avec la mairie et les associations de Boulogne pour faciliter l'intégration des résidents.

**2023**

Date d'ouverture

**82**

places d'hébergement

**121**

personnes hébergées en 2024

**100 %**

Taux d'occupation sur l'année 2024

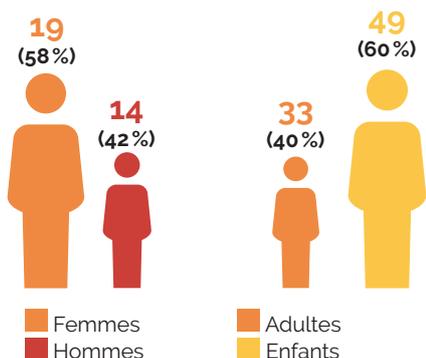
**39**

sorties en 2024

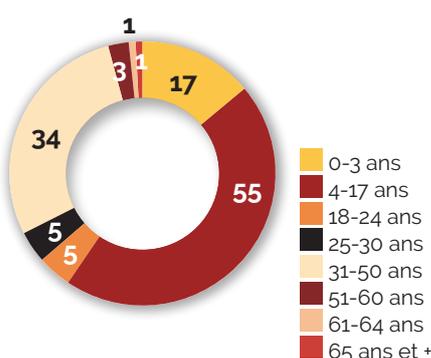
**61 %**

Taux de relogement (47% en logement social, 14% via Solibail)

Répartition des résidents



Répartition par âge



SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES	Nombre
Citoyens UE – France	12
Citoyens UE – Autre	27
Titre de séjour	16
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	14
Demande de titre de séjour en cours (régularisation)	5
Demande d'asile en cours	0
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	27
Situation administrative inconnue	20
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>

## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est global et individualisé, couvrant à la fois l'ouverture des droits, la santé, l'emploi et le logement. Dès l'admission, chaque famille bénéficie d'un diagnostic et d'un contrat de séjour fixant les jalons du parcours. Les démarches portent sur la domiciliation en mairie ou au CHU, l'accès à l'assurance maladie et aux prestations sociales, ainsi que la régularisation pour les personnes en situation administrative complexe, qui reste un frein majeur aux sorties et à l'insertion. L'emploi constitue un levier essentiel: les familles sont orientées vers les structures d'insertion et de formation (IAE, Active Faraide, Beta Inclusion), vers des cours de français, ou accompagnées dans la recherche directe d'un travail. Cet appui vise à sécuriser les ressources, favoriser l'autonomie et préparer les conditions d'un logement durable.



## Enfance et scolarité

La présence de nombreux enfants hébergés a rendu la scolarisation essentielle. L'équipe sociale a travaillé en étroite collaboration avec les écoles de Boulogne-Billancourt et la mairie pour inscrire tous les enfants dans des établissements adaptés. Ainsi, tous les élèves ont pu être scolarisés, principalement à Boulogne-Billancourt. Par ailleurs, un enfant de 2 ans a obtenu une place en crèche à Chaville. L'intervenante sociale collabore aussi avec la PMI, le CMPP, des psychologues scolaires et les médecins scolaires.

## ACCÈS À LA SANTÉ

L'accès aux soins est une priorité: l'équipe veille à l'ouverture des droits à l'assurance maladie (AME, CSS, PUMa) et oriente les résidents vers les professionnels de santé appropriés (médecins, PMI, hôpitaux, etc.). En 2024, plusieurs situations complexes (pathologies chroniques, handicaps, troubles psychiques) ont nécessité la mobilisation de partenaires spécialisés (équipes mobiles, CMPP, Croix-Rouge) et mis en évidence des difficultés de prise en charge. Une tentative de suicide d'un résident est venue rappeler l'importance d'un suivi psychiatrique renforcé et de relais rapides avec les dispositifs spécialisés. Plus largement, les délais d'attente pour accéder aux services publics se sont révélés un frein important, malgré les collaborations engagées.

## Activités/loisirs/CVS

Des actions collectives variées ont impliqué les familles tout au long de l'année. Une collecte de fournitures scolaires avec Monoprix a permis d'équiper tous les enfants pour la rentrée, et les surplus ont été redistribués à d'autres centres d'hébergement. Depuis janvier, des dons alimentaires hebdomadaires du même commerce sont distribués aux familles du CHU. Une fête de fin d'année a réuni les résidents des deux sites de Boulogne et de Clamart dans un moment convivial. Enfin, la mise en place d'un Conseil de la vie sociale (CVS) est en projet: faute de volontaires, des réunions de famille régulières permettent pour l'instant de recueillir la parole des résidents.



## SORTIES

Les 39 sorties sur l'année ont permis de renouveler la population d'un tiers, un résultat significatif au regard du public accueilli. Parmi elles, environ 61% ont abouti à un logement stable: 47% vers un logement social et 14% via une solution d'intermédiation locative de type Solibail. Les autres départs se sont faits sans accompagnement, les ménages ayant quitté le CHU sans laisser d'adresse.

# CHU Clefs du Roy • Buc

Le Centre d'hébergement d'urgence Les Clefs du Roy, à Buc (78), propose 187 places financées par la Drihl 75 et orientées par le SIAO de Paris. Il accueille des familles, des couples et des personnes isolées, avec une présence importante d'enfants (65 sur 183 personnes en 2024). Le taux d'occupation a atteint 87. La structure reste marquée par des parcours longs: 77% des ménages présents fin 2024 y vivaient depuis plus de deux ans, en grande partie à cause de situations administratives incomplètes.

L'année a été marquée par le passage aux chèques-services à la place de la mise à disposition de paniers secs pour favoriser l'autonomie alimentaire, l'ouverture d'une salle petite enfance avec ateliers parents-enfants, le renforcement des partenariats locaux (soutien scolaire, loisirs, santé) et une vie collective dynamisée par des séjours familiaux, des colonies de vacances et la tenue régulière des CVS adultes et enfants.

**187**  
places d'hébergement

**183**  
personnes accueillies

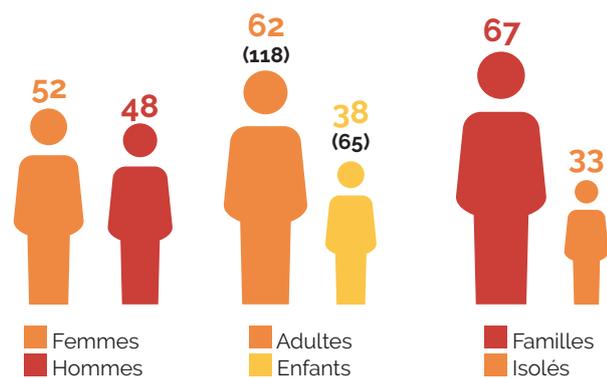
**65**  
enfants, soit 38%  
des effectifs

**87%**  
de taux d'occupation

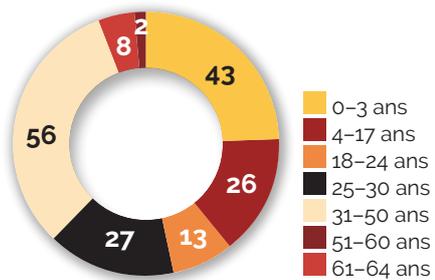
**21**  
personnes régularisées  
en 2024

**77%**  
des présents fin 2024  
hébergés depuis plus  
de 2 ans

## Répartition des résidents (en %)



## Répartition par âge



## ACCÈS À LA SANTÉ

L'accompagnement en santé a porté sur l'ouverture et le renouvellement des droits, mais aussi sur des situations complexes nécessitant une orientation vers des structures adaptées, comme une unité de soins palliatifs ou une résidence seniors. Un partenariat avec la Pass mobile 78, mis en place fin 2024, est venu renforcer la prise en charge des personnes aux droits incomplets en attente de couverture médicale.



SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES	Nombre
Citoyens UE – France	3
Citoyens UE – Europe	1
Titre de séjour	13
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	12
Situation administrative complexe (droits incomplets)	120
Démarches d'accès au séjour en cours	20
Demande d'asile en cours	7
Autres (DCEM)	7
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>

Suite aux démarches engagées, 21 personnes ont été régularisées cette année (5 demandes d'asile ou protection subsidiaires et 16 titres de séjours). 13 autres personnes ont toujours une demande de titre de séjour en cours et 4 ont déposé une demande de protection internationale.

## Activités/loisirs/CVS

L'animation de la vie collective a occupé une place centrale au CHU de Buc. Les CVS adultes et enfants ont fonctionné régulièrement, offrant un espace d'expression et de participation aux résidents. Les familles ont pu prendre part à des temps festifs et conviviaux, mais aussi à des séjours collectifs : quatre mini-séjours à la mer ont rassemblé 47 résidents, et neuf enfants sont partis en colonies de vacances. Les animations organisées sur place (ateliers lecture, fêtes, activités culturelles ou sportives) ainsi que l'implication des ménages dans l'entretien des espaces communs ont renforcé le vivre-ensemble et la responsabilisation de chacun. Ces dynamiques collectives ont permis de consolider la cohésion sociale au sein de l'établissement et d'apaiser les tensions initiales.

### ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

À l'admission, une très large majorité des adultes accueillis ne disposaient d'aucune ressource : **77% étaient sans revenu** et seuls quelques-uns percevaient le RSA (1%), une retraite (3%) ou un salaire (10%). Cette précarité, combinée à l'incomplétude des droits pour plus de 60% des personnes, limite fortement les perspectives d'insertion.

Malgré ce contexte, des avancées ont été enregistrées en 2024. Une conseillère en insertion professionnelle a accompagné 35 résidents : 20 ont pu s'inscrire à France Travail, et 12 ont trouvé un emploi (CDD, CDI ou missions d'intérim).

Les freins restent nombreux — maîtrise du français, reconnaissance des diplômes, garde des enfants pour les mères isolées — mais un accompagnement ciblé a permis d'amorcer des parcours positifs. Cet appui, combiné à une aide à l'ouverture des droits sociaux et à un travail sur la gestion budgétaire, contribue à poser les bases d'une insertion plus durable.

## Enfance et scolarité

Les enfants représentent plus d'un tiers des personnes accueillies (65 au total, dont près d'un quart âgés de moins de 3 ans). Leur scolarisation a constitué un axe majeur d'accompagnement : 31 enfants et jeunes majeurs ont été suivis, de la maternelle à l'université, avec des parcours divers allant de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Le partenariat avec le Secours catholique a permis de renforcer le soutien scolaire : chaque élève de primaire bénéficie désormais d'un accompagnement intensif, jusqu'à cinq séances hebdomadaires. Des activités éducatives, culturelles et sportives sont venues compléter ce suivi (inscriptions au club de football, sorties, ateliers). L'ouverture d'une salle petite enfance et les ateliers parents-enfants animés avec la PMI ont consolidé l'accompagnement dès le plus jeune âge.



### SORTIES

En 2024, **8 ménages représentant 20 personnes** ont quitté le CHU. Parmi eux, **5 ménages ont pu accéder à un logement** : trois via un bailleur social, un en logement adapté pour seniors et un en logement privé. Les sorties vers le logement ont été accompagnées de façon renforcée grâce à la mise en place de plans de financement, à la recherche de mobilier et à l'orientation vers les services sociaux de secteur pour assurer la continuité du suivi. Les trois autres sorties concernaient des situations particulières : une orientation vers une structure médicale en soins palliatifs, une réorientation vers un autre hébergement, et une fin de prise en charge pour non-respect du contrat de séjour, avec une proposition de réorientation en province qui n'a pas été acceptée par la famille.

# CHU des Moulins • Fontenay-sous-Bois

Le CHU des Moulins a ouvert le **4 juin 2024** au 174 rue des Moulins à Fontenay-sous-Bois. Avec une **capacité de 30 places** réparties en **6 logements autonomes** (T2 et T3), dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite, il constitue une alternative qualitative à l'hébergement hôtelier. **L'ensemble des familles hébergées a été orienté par le SIAO du Val-de-Marne.** Ces ménages étaient auparavant hébergés à l'hôtel dans le cadre du 115. En 2024, six familles ont été accueillies, soit 30 personnes, dont une femme seule avec trois enfants. L'année a permis de poser les bases: constitution de l'équipe, premiers projets d'accompagnement et partenariats avec la Ville pour l'intégration scolaire et sociale des enfants.

**2024**

Date d'ouverture

**30**

places (6 logements)

**6**

ménages accueillis  
(30 personnes)

**1**

naissance en  
novembre 2024

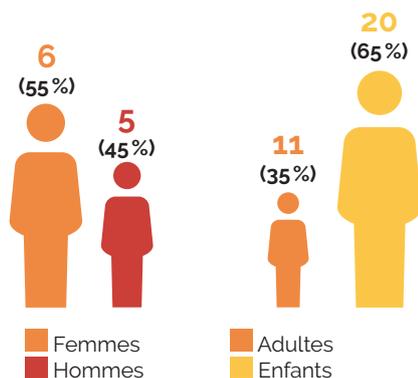
**6**

mois: durée moyenne  
de séjour

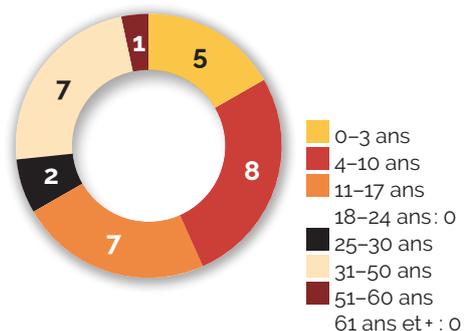
**100 %**

de taux d'occupation  
au 31 décembre

## Répartition des résidents



## Répartition par âge



## SITUATION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Les 6 familles étaient sans droit au séjour. 1 famille soit 6 personnes ont été régularisées. 25 personnes restent sans droit au séjour.



RESSOURCES – PERSONNES ACCUEILLIES	Nombre
ARE	1
RSA	1
Formation rémunérée	0
Salaire	0
Sans ressource	5
Autre	0

## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement repose sur des projets personnalisés et une progression en trois étapes : intégration, mobilisation et autonomisation. En 2024, le travail social a porté sur l'ouverture des droits sociaux, l'accès à la CAF et à l'AME, et la régularisation administrative. L'absence de ressources pour la majorité des ménages a orienté les démarches vers les aides de base et l'accès à une première autonomie. Un partenariat avec **A Solid'R** a permis l'intervention hebdomadaire d'une conseillère en insertion professionnelle pour préparer les adultes à un parcours d'insertion professionnelle, même si les situations administratives empêchent pour l'instant tout accès à l'emploi.



### SORTIES

Aucun départ n'a été enregistré en 2024. Les familles accueillies ont donc toutes poursuivi leur séjour au sein du CHU des Moulins.

## Enfance et scolarité

La part des enfants est très élevée : **20 sur 30 résidents**. Tous ont été inscrits à l'école dès la rentrée de septembre 2024. La répartition scolaire est diversifiée : 2 en maternelle, 8 en élémentaire, 2 au collège, 2 au lycée, 1 en supérieur et 2 en enseignement spécialisé en raison d'un handicap. Depuis décembre, un partenariat avec les **PEP 94** a permis de mettre en place du soutien scolaire hebdomadaire pour quatre enfants. L'animateur socio-éducatif a organisé de nombreuses activités le mercredi, le week-end et pendant les vacances (sorties culturelles, sportives, temps conviviaux), favorisant l'intégration et la socialisation.

## ACCÈS À LA SANTÉ

Les familles ont bénéficié d'un accompagnement vers les structures locales de santé pour les suivis pédiatriques, la maternité et les démarches AME. Plusieurs situations de fragilité ont été relevées, avec des besoins importants en santé mentale et en accompagnement psychologique. L'équipe a mobilisé la PMI et les structures spécialisées du territoire, mais les démarches restent contraintes par l'absence de droits ouverts pour une majorité de ménages.



# Adagio • Clamart

Implanté depuis **novembre 2021** dans le sud de Clamart, le CHU Adagio occupe une partie des logements d'un apart-hôtel, offrant des conditions matérielles de qualité (studettes spacieuses, laverie, espaces de convivialité). Son ouverture faisait suite à la fermeture du site « Mistral », déclaré en péril, et a permis d'accueillir en urgence les familles concernées. Depuis mars 2023, de nouvelles places de type CHU ont également été ouvertes, entraînant la cohabitation de deux dispositifs : l'accueil des familles ex-Mistral et le CHU classique. En 2024, la Drihl a engagé une décrue progressive, avec l'arrêt des nouvelles admissions dès avril et un objectif de fermeture du site à moyen terme. Sur consignes préfectorales, plus aucune admission n'a eu lieu après avril 2024, et les chambres ont été restituées au fur et à mesure à l'hôtel. Les sorties se sont accélérées grâce au travail mené par les équipes, soutenues par la Drihl pour les positionnements en CAL des ménages éligibles.

**26**  
ménages accueillis

**60**  
personnes hébergées  
(42 adultes, 18 enfants)

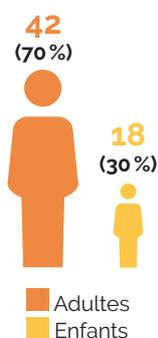
**100 %**  
de taux d'occupation

**23**  
sorties dont 82 % positives

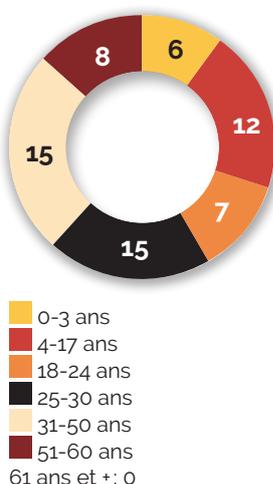
**9**  
ménages relogés  
dans le parc social

**274**  
de durée moyenne  
de séjour

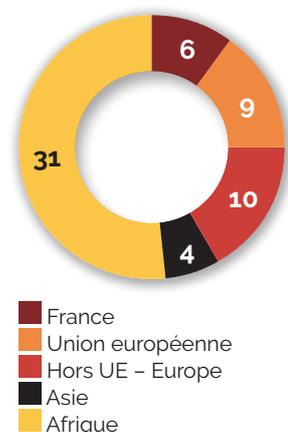
Répartition des résidents



Répartition par âge



Origine géographique



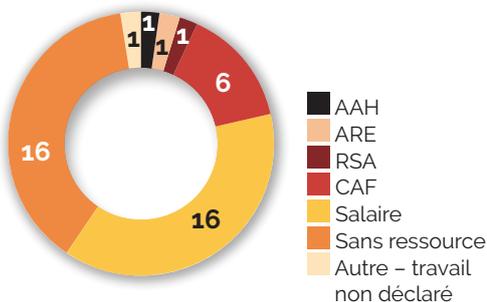
## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement repose sur une équipe restreinte (0,5 ETP assistante sociale et 0,1 ETP cheffe de service), en lien avec l'hôtelier pour la gestion locative et l'entretien. L'accompagnement couvre : ouverture et maintien des droits (CAF, CPAM, impôts), recherche d'emploi, perspectives de régularisation pour les personnes en situation irrégulière, et orientation vers un logement. À partir de novembre 2023 et tout au long de 2024, les familles ex-Mistral ont signé de nouveaux contrats intégrant une participation financière de 10% des revenus (hors allocations familiales et PAJE). Cette mesure, déjà appliquée aux ménages arrivés après mars 2023, a renforcé la crédibilité des dossiers de logement social mais a aussi nécessité un travail de pédagogie important, deux ménages ayant refusé de signer. Pour les ménages en situation régulière, l'accent est mis sur l'accès au logement social via les dispositifs Syplo et DALO, ainsi que sur la constitution d'une épargne en vue de la sortie. Pour les ménages en situation irrégulière, le temps d'hébergement est utilisé pour travailler sur les démarches de régularisation et l'insertion professionnelle lorsque possible.

## SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES

	Nombre
Citoyens UE – France	6
Citoyens UE – Autre	9
Titre de séjour	11
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	7
Demande de titre de séjour en cours (régularisation)	1
Demande d'asile en cours	1
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	25
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>

## Personnes accueillies – ressources



## SORTIES

Nous avons pu constater une accélération des sorties sur l'année 2024 par rapport aux années précédentes. Les sorties ont été **très majoritairement positives (82,61%)** : **39% vers un logement social, 9% en résidence sociale, 26% vers d'autres CHU et 9% chez des tiers** pour des raisons géographiques. Une seule fin de prise en charge est à déplorer et trois départs se sont faits sans laisser d'adresse. Cette accélération par rapport aux années précédentes confirme la dynamique de fermeture progressive engagée par la Drihl.

## ACCÈS À LA SANTÉ ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

L'équipe oriente les familles vers les dispositifs de droit commun (AME, CSS, PUMa), en lien avec la CPAM et la DAC 92. Les partenaires mobilisés (Croix-Rouge, PMI, CAMS, réseau Osmose, association Droit de Regards) ont permis de débloquer des dossiers complexes, notamment pour le renouvellement d'AME et de CSS.

## Enfance et scolarité

Tous les enfants en âge d'être scolarisés sont inscrits, majoritairement sur la commune de Clamart. En 2024, la majorité des enfants étaient en école maternelle ou élémentaire. Le suivi est assuré en collaboration avec le service scolaire de la mairie et les établissements fréquentés (Clamart, Boulogne, Meudon, Montrouge, Nanterre). Une situation particulièrement complexe a concerné une jeune mère et sa fille lourdement handicapée, révélant les difficultés d'inclusion scolaire malgré les démarches de l'équipe auprès des acteurs médico-sociaux.

# CHU Ukraine 93 • Seine-Saint-Denis

Entré dans sa troisième année, le dispositif Ukraine a connu en 2024 plusieurs évolutions majeures. Après la fermeture du site de Bouconvillers et l'arrêt des admissions à l'été, la Drihl avait annoncé une extinction progressive au 31 décembre, finalement repoussée en 2025 face aux difficultés de relogement et aux freins rencontrés par de nombreux ménages (barrière de la langue, santé, situations administratives complexes).

Trois événements principaux ont marqué l'année: **le passage en structures** diffus au printemps, **l'arrêt des admissions à l'été** et **l'annonce de la fermeture du dispositif en septembre**. Le passage en appartements diffus a été initié par la nécessité de libérer les places hôtelières mobilisées pour les Jeux olympiques. Ces déménagements, d'abord source d'inquiétude pour les ménages craignant l'isolement ou les cohabitations, ont finalement été bien acceptés grâce à la qualité des logements proposés et à leur localisation proche, facilitant la vie quotidienne et l'accompagnement social.

L'arrêt des admissions a conduit à un recentrage du travail social sur le relogement et la préparation à l'autonomie, renforçant un axe déjà engagé. L'annonce de la fermeture a provoqué une prise de conscience chez certains ménages de la nécessité d'avancer dans leurs démarches. Finalement, au vu des difficultés persistantes de relogement, **une nouvelle prolongation du dispositif** a été décidée fin 2024.

81

ménages accueillis

14

ménages relogés en 2024

40%

Taux d'emploi

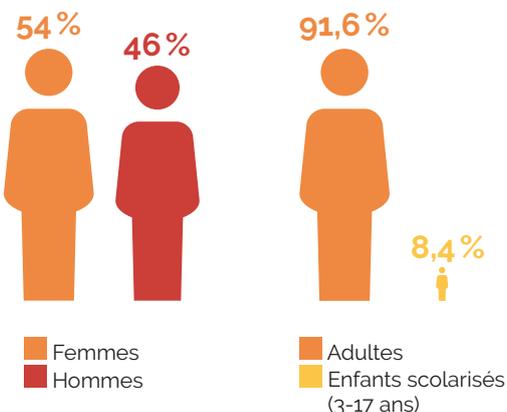
79

ménages concernés par la participation financière

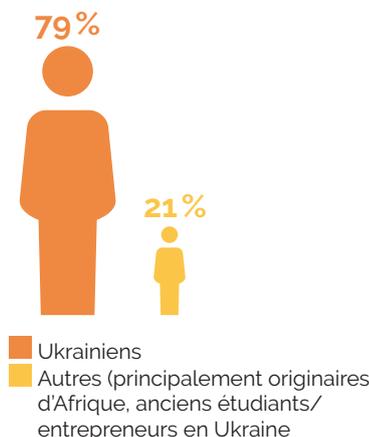
10

sites d'hébergement sur 7 communes de Seine-Saint-Denis (Drancy, Villepinte, Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy, Neuilly-sur-Marne, Tremblay-en-France)

## Répartition des résidents



## Origine et situation administrative des personnes accueillies (à l'admission)



La grande majorité bénéficie d'une autorisation provisoire de séjour (APS), renouvelée sans difficulté. Quelques ménages ont demandé la protection internationale et obtenu la protection subsidiaire. Deux personnes sont en situation irrégulière, faute de renouvellement de leur titre de séjour à l'issue de leurs études.

## ACCOMPAGNEMENT

L'année a été marquée par une forte mobilité du dispositif, avec des changements de lieux d'hébergement et une organisation en appartements diffus. Si ces conditions ont limité la mise en place d'actions collectives régulières, elles ont en revanche renforcé l'accompagnement individualisé, plus proche des besoins spécifiques des ménages.

Au total, **23 nouvelles personnes** ont été accueillies en 2024, dont **20 réorientées** depuis d'autres structures en fermeture. Avec **84% des adultes âgés de 18 à 60 ans**, la majorité du public est en âge de travailler. L'équipe a donc orienté les ménages vers la reprise d'une activité ou d'une formation, avec des résultats notables: en fin d'année, près de la moitié des adultes en âge de travailler percevaient un salaire (40%) ou suivaient une formation rémunérée (4,5%).

Des partenariats ciblés ont également contribué à ces résultats. AC Paris a accompagné 25 personnes dans l'apprentissage du français et l'insertion professionnelle, tandis que le SIAO 93 a facilité les orientations logement (labellisations Syplo, dispositifs Solibail). Si **environ 42% des adultes** restent dépendants de l'ADA en raison de freins multiples (santé, maternité, âge, cours de FLE non rémunérés, choix personnel), l'accompagnement individualisé et la qualité des logements ont permis d'ancrer des parcours d'insertion solides.

## Enfance et scolarité

Les enfants représentent 8,4% des personnes accueillies sur le dispositif Ukraine en 2024, soit une douzaine d'enfants âgés de 3 à 17 ans. Tous sont scolarisés, de la maternelle au lycée.

L'intégration scolaire a constitué un enjeu majeur, en raison des difficultés linguistiques et des ruptures de parcours vécues depuis le départ d'Ukraine. Certains ménages ont, dans un premier temps, préféré maintenir leurs enfants inscrits à l'école ukrainienne, en suivant les cours à distance. L'équipe a accompagné les familles dans les démarches d'inscription en France et dans le suivi scolaire, en lien avec les établissements, les services municipaux et les structures de soutien (PMI, centres sociaux, associations locales).

Au-delà de la scolarité, l'accès aux activités périscolaires et aux loisirs a joué un rôle important pour favoriser l'insertion et le bien-être. Plusieurs enfants ont pu bénéficier de cours de français langue étrangère (FLE) et d'un suivi spécifique pour faciliter leur adaptation. Ces accompagnements ont contribué à renforcer la confiance des parents dans le système éducatif français et à préparer une continuité de parcours plus sereine.



### SORTIES

Malgré la pénurie de logements en Île-de-France, **14 ménages** ont pu être relogés en 2024: **3** en logement social, **6** dans le parc privé et **1** par l'acquisition de leur résidence principale. **Trois ménages** ont été réorientés vers un CHU et trois autres ont choisi de retourner en Ukraine. Les sorties vers des solutions durables restent cependant limitées: deux tiers des ménages sont présents depuis plus d'un an, dont **15%** depuis plus de deux ans, traduisant la lenteur des parcours. Un travail est engagé avec la Drihl et le SIAO pour fluidifier les parcours sur 2025, notamment via le dispositif Solibail.



## Zoom • Participation financière

Tous les ménages disposant de ressources (salaires, allocations, ADA, prestations sociales) ont contribué à une participation financière, la redevance. Celle-ci représente un levier essentiel de responsabilisation: apprendre à gérer un budget et se préparer aux obligations d'un futur bail. En 2024, **79 ménages** ont été concernés, pour un total facturé de **121 768 euros**, dont 82% ont été effectivement perçus. Des plans d'apurement ont été proposés aux ménages en difficulté, mais certains n'ayant pas respecté leurs engagements, des procédures contentieuses ont dû être lancées. Globalement, les logements sont bien entretenus et la cohabitation se passe bien, même si des tensions liées au partage des espaces communs (ménage, hygiène, nuisances sonores) ont nécessité des interventions régulières de médiation par l'équipe.

# Ukraine 37 • Indre-et-Loire

L'année 2024 a été marquée par de multiples péripéties qui ont profondément bouleversé le dispositif **Ukraine 37**. Le premier semestre a connu une baisse du nombre de résidents et une stagnation des flux d'arrivées et de départs. Au second semestre, la fermeture, d'un établissement dédié à l'accueil des déplacés d'Ukraine, géré par une autre association locale, a conduit l'État à solliciter de nouvelles capacités d'accueil, permettant au dispositif de rebondir efficacement. Des appartements ont ainsi été rouverts à la Villa Bellagio pour accueillir des familles, tandis qu'un partenariat avec deux hôtels, à Tours Nord et Tours Centre, a permis de proposer une solution aux personnes isolées et aux couples. **L'ouverture de vingt places** diffus a élargi la portée géographique du dispositif et permis d'accueillir des personnes isolées. Cette évolution s'est accompagnée d'un changement d'appellation: le dispositif n'est plus désigné sous le nom de « Villa Bellagio » mais devient officiellement « Ukraine 37 ».

Cette démarche de fermeture de structures a mis en lumière **deux dynamiques fortes**: la **prise de conscience du caractère provisoire de l'accueil** et, en parallèle, **l'urgence de favoriser l'accès à un logement pérenne**. Elle a également renforcé une **mobilisation partagée entre l'équipe sociale et les résidents**, qui s'est traduite par une **augmentation des sorties positives** et une **progression du taux d'insertion professionnelle**. Pour soutenir cette évolution, plusieurs mesures organisationnelles ont été prises: l'arrivée de deux nouvelles travailleuses sociales, ainsi que la nomination d'une cheffe de service

**150**

places à la Villa Bellagio  
+ 20 places en hôtels diffus:  
capacité d'accueil

**172**

personnes accueillies  
en 2024 (82 ménages)

**70 %**

de taux d'occupation  
moyen

**60**

personnes sorties  
(30 ménages)

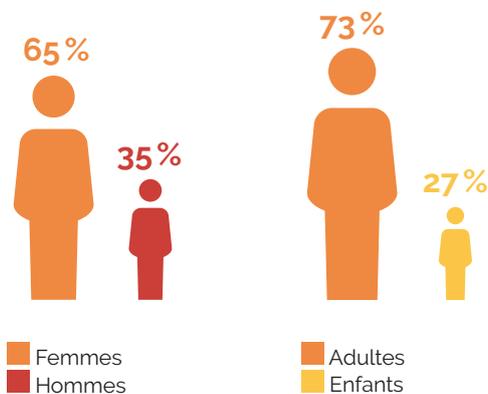
**63 %**

des sorties pour un  
logement social

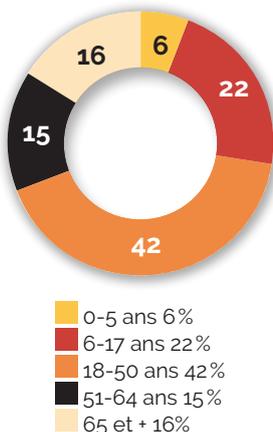
**9,5**

mois: durée médiane  
de séjour

Répartition des résidents



Répartition par âge (en %)



## ACCOMPAGNEMENT



Pour les familles accueillies sur le site de la Villa Bellagio à Amboise, la prise en charge est encadrée par un contrat d'accueil et d'accompagnement, complété par un projet individuel et l'adhésion au règlement intérieur signé conjointement par la famille, le travailleur social et le responsable du site. L'accueil comprend la mise à disposition d'un logement équipé avec possibilité de cuisiner, un suivi social et médical adapté aux besoins du ménage, ainsi qu'une aide alimentaire et une aide au transport mobilisées en fonction des situations.

En 2024, l'ensemble des résidents a bénéficié d'une couverture santé solidaire valide et **14 dossiers ont été déposés** auprès de la MDPH pour des personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies lourdes. La dimension sanitaire a pris une place croissante dans le travail de l'équipe: **18 résidents** souffraient de maladies chroniques et **23 personnes âgées** de plus de 65 ans ont été suivies tout au long de l'année.

L'accompagnement a également intégré le suivi des contributions financières demandées aux familles. Ces contributions, versées sous forme de redevance, donnent lieu à un justificatif de paiement, indispensable pour démontrer auprès des bailleurs sociaux la capacité des ménages à assumer un futur loyer.

Pour les personnes hébergées dans les hôtels diffus de Tours Nord et Tours Centre, les modalités de prise en charge sont similaires, à l'exception de la possibilité de cuisiner, absente dans ce type d'hébergement.



## Enfance et scolarité

Même si la part des enfants dans le dispositif a diminué en 2024 – 27% contre 38% l'année précédente – leur accompagnement est resté une priorité. Tous ont été scolarisés dans les établissements du secteur, en lien étroit avec les écoles du secteur et les municipalités. Pour les plus jeunes, des solutions de garde et d'éveil ont été mobilisées auprès des crèches et des accueils de loisirs, afin de favoriser leur socialisation et de soutenir l'insertion des parents. Des sorties et des activités collectives ont ponctué l'année, permettant aux enfants de s'épanouir et de conserver des repères malgré le caractère transitoire de leur situation.

### RAISON DE SORTIE DU DISPOSITIF

Apec	Logement social	Retour en Ukraine	Chez un tiers	Décès
10%	63%	13%	10%	3%

## ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

L'insertion sociale et professionnelle constitue un axe majeur de l'accompagnement, mais elle s'est heurtée en 2024 à un public de plus en plus âgé et fragilisé.

La proportion d'actifs a reculé à **42% contre 52% en 2023**, conséquence à la fois de la sortie en logement de familles financièrement autonomes et de l'arrivée de nombreux seniors. L'équipe a néanmoins poursuivi ses actions avec détermination, en s'appuyant sur ses partenariats avec France Travail, le Greta et plusieurs agences d'intérim. Ces liens ont permis de favoriser l'apprentissage du français, l'accès à la formation et à l'emploi, même pour des publics en situation de forte vulnérabilité. En 2024, Alteralia a d'ailleurs été élue partenaire officiel du Greta Centre-Val de Loire, une reconnaissance de son engagement dans le champ de la formation et de l'insertion.



### SORTIES

Au cours de l'année, **30 ménages, soit 60 personnes**, ont quitté le dispositif. Les sorties positives vers le logement social se sont renforcées, représentant 63% des cas, contre une proportion nettement plus faible les années précédentes. Ces résultats traduisent un travail patient de consolidation des parcours, visant à sécuriser l'autonomie des ménages.

# Résidence Charles-Michels • Saint-Denis

Anciennement gérée par Adoma, la résidence Charles-Michels est confiée à Alteralia **depuis 2018**. Située à Saint-Denis, elle comprend 29 logements (12 T1, 6 T2, 7 T3 et 4 T4) répartis sur trois étages, offrant une capacité d'accueil optimale de **84 personnes**. Les orientations sont assurées par la Ville de Saint-Denis et la Drihl 93, sur deux contingents distincts : **23 logements** relevant de la Ville et **6** du contingent Drihl. La résidence, initialement ouverte pour accueillir des familles issues de la Mous Voltaire ayant connu de longues périodes de vie en bidonville, ne compte plus que deux ménages concernés (cinq personnes au 31 décembre 2024). Depuis fin 2020, l'ensemble des nouvelles admissions relève du dispositif de lutte contre l'habitat indigne (LHI), désormais au cœur du projet de la structure.

Plus qu'un simple lieu d'hébergement, la résidence se conçoit comme une halte permettant la stabilisation des familles, la régularisation administrative, l'accès aux soins, la scolarisation des enfants, l'insertion professionnelle et, in fine, le relogement dans le parc social ou adapté. Cette mission est rendue possible grâce à l'implication de l'équipe pluridisciplinaire d'Alteralia, qui accompagne les ménages dans un parcours global vers l'autonomie.

**102**

personnes accompagnées

**29**

logements/84 places

**37**

ménages accueillis

**100 %**

de taux d'occupation

**7**

ménages relogés  
(18 personnes)

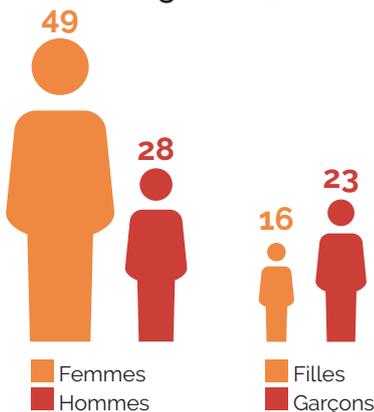
**35**

jeunes scolarisés  
ou en formation

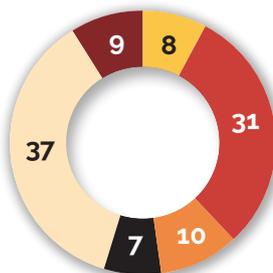
## Répartition des résidents

Adultes (63)

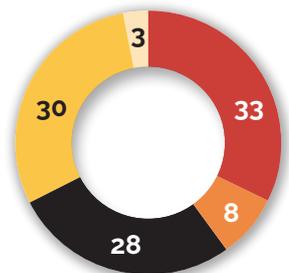
Enfants (39)



## Répartition par âge



## Origine géographique



## ACCÈS À LA SANTÉ

En 2024, 84 personnes ont pu bénéficier de la Complémentaire santé solidaire (CSS), trois autres de l'Aide médicale d'État (AME) et quatorze disposaient d'une mutuelle d'entreprise, garantissant une meilleure prise en charge de leurs besoins médicaux. Dix personnes ont par ailleurs été reconnues en situation de handicap, ouvrant droit à un suivi spécifique et à des prestations adaptées. Pour soutenir cet accès aux soins, l'équipe a travaillé en lien étroit avec de nombreux partenaires du territoire : centres médico-psychologiques, hôpitaux, PMI et services de médiation familiale.

RESSOURCES – PERSONNES ACCUEILLIES	Nombre	%
AAH	2	3,2
ASS	0	0
ARE	2	3,2
ADA	0	0
RSA	11	17,4
Formation rémunérée	4	6,3
Salaire	26	41,3
Retraite (+ Saspa...)	2	3,2
Sans ressource	3	4,8
Autre (CA, revenus non déclarés, bourse étudiante, pension d'invalidité + salaire...)	13	20,6

## TARIFICATION

Type d'appartement	Tarif mensuel redevance (en €) <sup>(1)</sup>
T1	156
T2	211
Petit T3	273
Grand T3	312
T4	375

(1) À cela s'ajoute, lors de l'intégration, le paiement d'une caution au prix unique de 150 euros.

SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES	En %
Citoyens UE – France + autres	41
Titre de séjour	24
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	9
Régularisation en cours	5
Situation administrative complexe (sans papier, irrégulier, MNA)	1
Situation administrative indéterminée	22

## Enfance et scolarité

L'accompagnement des enfants et des jeunes occupe une place centrale dans le projet éducatif de la résidence. Grâce à l'intervention de la référente scolarité, un suivi individualisé est assuré tout au long de l'année, en lien avec les établissements scolaires de Saint-Denis et des communes voisines. En 2024, 35 jeunes ont ainsi été suivis dans leur parcours éducatif, parmi lesquels deux étudiants inscrits à l'université et un apprenti en alternance, signe d'une progression vers l'autonomie. La scolarisation des enfants est favorisée par des partenariats avec de nombreuses écoles, collèges et lycées du territoire, mais aussi par l'organisation d'ateliers pédagogiques et culturels animés au sein de la résidence. Ces actions – aide aux devoirs, ateliers de sensibilisation à l'environnement, sorties culturelles, participation à des événements locaux – visent à soutenir la réussite scolaire, à stimuler la curiosité et à renforcer l'intégration des enfants dans leur environnement.

### Zoom • Insertion professionnelle

L'insertion vers l'emploi et la formation demeure un levier majeur pour stabiliser les parcours des adultes hébergés et solvabiliser leur accès ultérieur au logement. En 2024, treize personnes ont été accompagnées dans cette démarche par une conseillère en insertion professionnelle mise à disposition par le partenaire Solid'R. Ce suivi s'articule autour de la mobilisation des bénéficiaires, du diagnostic des freins rencontrés et de la mise en place d'objectifs partagés pour favoriser le retour ou le maintien dans l'activité. Les orientations se sont appuyées sur un réseau dense de partenaires : France Travail, Mission locale, structures de l'insertion par l'activité économique, organismes de formation et entreprises du territoire.



### SORTIES

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en matière de logement, malgré la complexité des parcours et les freins administratifs persistants. Au total, trente-quatre demandes actives de logement social étaient en cours parmi les ménages hébergés. Sept ménages, dont six familles et un jeune en situation de décohabitation, ont pu bénéficier d'un logement dans le parc social, représentant dix-huit personnes. Ces relogements se sont répartis de manière équilibrée entre les deux contingents : trois via la Ville de Saint-Denis et quatre via la Drihl 93. À cela s'ajoutent d'autres types de sorties : un départ volontaire, un rapprochement familial hors département et une fin de contrat renforcée par décision de justice. Enfin, trois baux supplémentaires ont été signés début 2025, confirmant la dynamique positive amorcée au cours de l'année.

# Ivry-sur-Seine



Alteralia gère à Ivry-sur-Seine **15 hébergements** répartis sur trois sites : la résidence Einstein (Village de l'Espoir, 10 logements), un appartement diffus rue Edmée-Guillou et, depuis août 2024, quatre hébergements supplémentaires rue Gaston-Picard. Cette ouverture a permis d'élargir la capacité d'accueil et de répondre à une demande locale pressante. L'année 2024 a aussi été marquée par un repositionnement du projet de service : recentrer l'accompagnement sur l'accès au logement, fluidifier les parcours et redéfinir les outils contractuels. L'équipe, renforcée et réorganisée, a travaillé à stabiliser le fonctionnement et à ancrer davantage le CHU dans la vie locale, en lien avec la mairie, le CCAS et les associations ivryennes.

**2015**

Date d'ouverture

**18**

ménages accueillis,  
soit 77 personnes

**5**

admissions représentant  
12 personnes

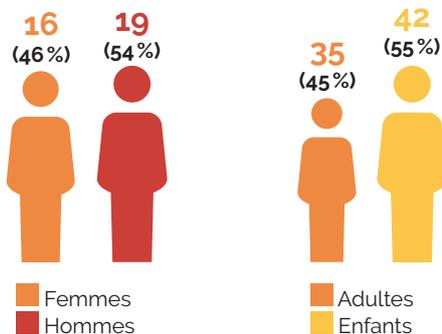
**2**

sorties représentant  
8 personnes

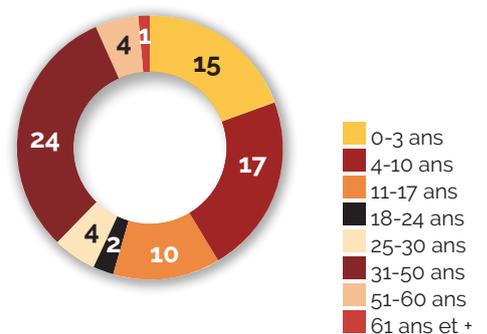
**92 %**

Taux d'occupation

## Répartition des résidents



## Répartition par âge



## SITUATION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ACCUEILLIES

En 2024, une majorité des résidents étaient citoyens européens (**57 personnes**). Deux ménages, soit **14 personnes**, étaient sans droit au séjour. Un ménage de **6 personnes** a obtenu une régularisation, facilitant l'accès aux droits et aux dispositifs de logement. Ces situations illustrent la diversité et la complexité des statuts administratifs rencontrés, et expliquent la longueur des séjours et les difficultés d'insertion.

## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement reste global, avec un accent particulier sur la régularisation, l'ouverture des droits et la préparation au logement. L'équipe, renforcée en 2024 avec deux nouvelles travailleuses sociales, une gestionnaire d'hébergement et une chargée d'insertion professionnelle, a pu remettre l'emploi au cœur des parcours. Neuf familles bénéficient de prestations familiales, sept perçoivent le RSA et neuf adultes sont salariés. Les ménages sans ressource, encore nombreux, font l'objet d'un suivi renforcé. La situation administrative demeure un frein important, mais l'équipe poursuit son travail pour lever les obstacles et préparer des projets de relogement adaptés.

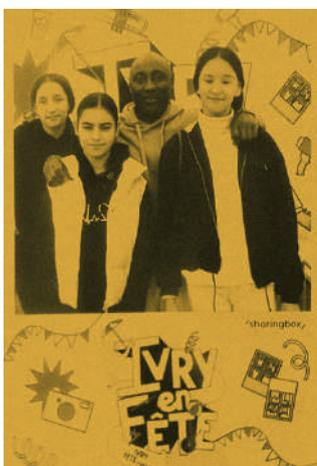
## Activités/loisirs/CVS

La vie collective a été riche en 2024. Les familles ont participé à la fête de la ville, à des sorties culturelles organisées avec la maison de quartier Ivry Port et à des événements spécifiques comme la fête des cultures roms à la médiathèque. Une journée consacrée au handisport a permis aux résidents d'assister à des finales paralympiques. Pendant les vacances scolaires et les week-ends, des animations ont été organisées pour les enfants, renforçant la socialisation et l'ouverture culturelle.



## ACCÈS À LA SANTÉ

L'ouverture des droits sociaux et de santé a été un axe prioritaire. Dix familles intra-communautaires ou présentes depuis plus de cinq ans ont désormais un droit au séjour ouvert, facilitant leur couverture maladie. Toutefois, 5 personnes admises en 2024 n'avaient toujours pas de droits ouverts en fin d'année. L'équipe travaille également avec deux familles tchéchènes en lien avec des associations spécialisées pour assurer leur suivi sanitaire et social.



## SORTIES

Deux familles ont été relogées en 2024 : l'une à Ivry (6 personnes) et l'autre à Vitry (2 personnes). Ces relogements ont été rendus possibles grâce au travail mené avec la Drihl et le CCAS, mais la taille des ménages et la situation administrative des familles continuent de freiner la fluidité. Sur les 18 familles accueillies, 8 sont présentes depuis plus de quatre ans. Trois familles sont présentes depuis l'ouverture en 2015, ce chiffre s'élevant à 6 ménages si l'on prend en compte les enfants devenus adultes qui ont eux-mêmes fondé un foyer. Cette configuration met en évidence la difficulté de trouver des solutions de logement adaptées et justifie le travail de décohabitation mené par l'équipe pour favoriser des parcours résidentiels plus autonomes.

## Enfance et scolarité

La part des mineurs parmi les personnes accueillies est importante : 55% des résidents sont des enfants. Parmi les ménages accompagnés, 91% sont des couples avec enfants, et plusieurs fratries sont nombreuses (six comptent entre quatre et sept enfants). Cette configuration rend central l'accompagnement à la scolarité, à travers un suivi rapproché avec les établissements de la ville et un dialogue constant avec les familles. Tous les enfants sont inscrits à l'école, et depuis 2024 un partenariat avec Peps 94 permet de proposer du soutien scolaire hebdomadaire aux élèves en difficulté. L'équipe veille ainsi à renforcer la réussite éducative, mais aussi à travailler la confiance des parents dans l'école et leur rôle dans la scolarité de leurs enfants.

# Médian 17 • Paris

Initialement ouvert en 2020 pour répondre à l'urgence sanitaire Covid, le site avait interrompu son activité fin 2023. **Début 2024**, face aux besoins hivernaux, la Drihl Île-de-France (75) sollicite Alteralia pour mobiliser des places dans le cadre du plan Grand froid (jusqu'au 31 janvier). À l'issue de cette séquence et compte tenu de la pression sur l'hébergement, **le centre rouvre le 5 février 2024** en format multi-dispositifs — BPI (140), Généralistes (100), Grands marginaux (30) et OMA (50, faiblement mobilisées).

En 2024, l'établissement a accompagné **278 personnes** avec un taux d'occupation de 86,9% et une durée moyenne de séjour de six mois. Cette organisation fine a fluidifié les parcours (notamment pour les BPI vers le logement), tout en soutenant les publics les plus éloignés avec un appui renforcé santé, langue et insertion. La vie collective s'est structurée (CVS, espaces de parole) pour consolider l'adhésion au cadre et la participation.

La fin de son activité était prévue pour le **printemps 2025**.

Le fonctionnement du contingent BPI, avec des séjours limités à six mois maximum, relevait d'une expérimentation voulue par le préfet. Les places «grands marginaux», créées spécifiquement dans le cadre des Jeux olympiques, avaient quant à elles vocation à être pérennisées, constituant ainsi l'un des héritages de l'événement.

**320**

places

**278**

personnes  
accompagnées

**187**

sorties

**86,9%**

Taux d'occupation moyen

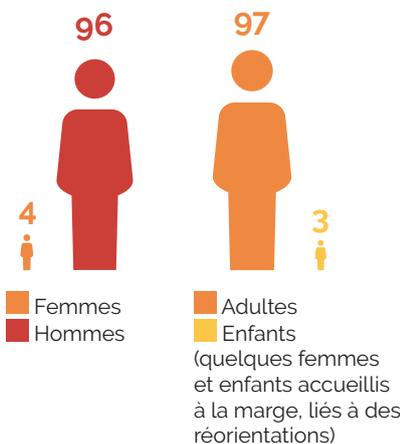
**6**

mois de durée  
moyenne de séjour

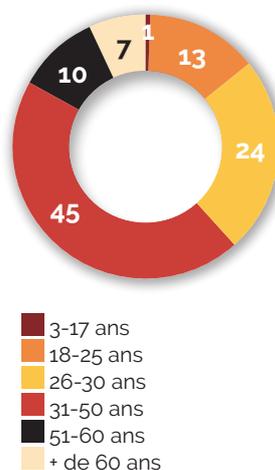
**110**

demandes de logement  
social déposées dans  
l'année

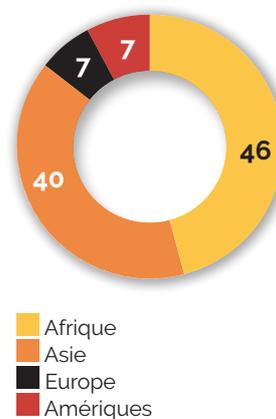
Répartition des résidents  
(en%)



Répartition par âge (en%)



Origine géographique (en%)



**SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES**

	En %
<b>Bénéficiaire protection internationale</b> (réfugiés, protection temporaire)	<b>48,9</b>
<b>Situation irrégulière</b>	<b>26,3</b>
<b>Demandeurs d'asile</b>	<b>12,9</b>
<b>Autres situations</b> (titres de séjour divers, ressortissants UE, Français)	<b>11,9</b>

**UN ACCOMPAGNEMENT DIFFÉRENCIÉ GRÂCE AU MULTI-DISPOSITIFS****Pôle BPI (140 places)**

Expérimenté à la demande du Préfet de Paris, il a accueilli des bénéficiaires d'une protection internationale avec un accompagnement intensif. Objectif: fluidifier l'accès au logement social et éviter l'enlèvement, via un suivi centré sur les droits, le logement et la stabilisation rapide des parcours.

**Pôle Généralistes (100 places)**

Cœur du dispositif, il a accueilli un public varié orienté par le SIAO 75. L'accompagnement, global et modulable, a permis de travailler l'ouverture des droits, la langue, la santé et l'insertion, assurant une continuité d'hébergement en plein Paris.

**Pôle Grands marginaux (30 places)**

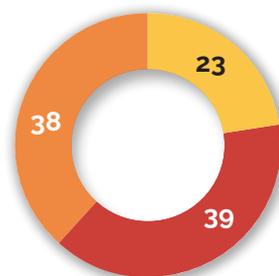
Destiné à des personnes en grande rupture, ce pôle a proposé un cadre souple avec un appui renforcé sur la santé psychique et somatique. La médiation, la présence d'une aide-soignante et les partenariats spécialisés ont permis de stabiliser et de réamorcer la relation d'aide.

**Pôle OMA (50 places)**

Prévu pour des mises à l'abri ponctuelles, notamment en lien avec les JOP, il a été peu mobilisé en 2024. Il a néanmoins servi de réserve pour répondre à des besoins exceptionnels, notamment en permettant des solutions de repli pour des structures partenaires confrontées à des imprévus les obligeant à fermer temporairement leurs places.

**ACCÈS À LA SANTÉ**

L'accompagnement santé repose d'abord sur l'ouverture des droits: Aide médicale d'État (AME) et Complémentaire santé solidaire (CSS). Le CHU Médian s'appuie aussi sur des équipes mobiles spécialisées: l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) et l'Équipe pluridisciplinaire de suivi social et sanitaire (EPSSI). Lorsque l'état de santé l'exige, les personnes sont orientées vers des Lits halte soins santé (LHSS), qui offrent un hébergement temporaire assorti d'un suivi médical adapté. Les problématiques psychiques (traumatismes, troubles anxio-dépressifs, addictions) et somatiques (affections chroniques) sont suivies dans des parcours coordonnés associant consultations, hospitalisations et soins à domicile. La présence d'une aide-soignante constitue un atout: elle veille à l'hygiène et au suivi des traitements, tout en assurant un soutien relationnel.

**Durée de séjour des sortants (en %)**

■ ≤ 3 mois ■ 4-6 mois ■ 7-12 mois

**TYPES DE SORTIES/ORIENTATIONS (en %) • 187 SORTIES ENREGISTRÉES**

Logement durable (logement social, résidence sociale)	Départ sans laisser d'adresse	Structure d'hébergement d'urgence	Structure d'insertion ou spécialisées	FJT (foyers de jeunes travailleurs)	Autres dispositifs (Apec, ASE, orientations ponctuelles)
41	28	16	8	4	3

**Zoom • De la vie collective à l'insertion**

La vie collective a été animée par un binôme d'animateurs, avec des activités sportives et culturelles (futsal, musée de l'Immigration), une participation à un match inclusif pendant les JOP et des temps d'expression comme les Café Papote et les Conseils de la Vie Sociale. Sur le plan de l'insertion, le site a renforcé ses liens avec AC Paris, France Travail et les SIAE, permettant à de nombreux résidents d'accéder à des formations, contrats courts ou CDI. Les démarches logement et emploi ont été menées de front: 175 orientations SIAO, 110 demandes de logement social et 52 labellisations SYPLO. Cette approche intégrée a permis d'éviter l'enlèvement, de soutenir la projection et de favoriser l'accès progressif à des solutions durables.



# Secteur Asile





# Le CAES • Clichy-la-Garenne

Le Centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) de Clichy, ouvert en mars 2022, propose 150 places destinées exclusivement à des hommes isolés, majeurs, orientés par l'Ofii la Prif ou la préfecture des Hauts-de-Seine. Sa mission principale est d'offrir une mise à l'abri temporaire, d'évaluer la situation administrative et sociale des personnes primo-arrivantes ou en cours de demande d'asile, et de faciliter leur orientation rapide vers les structures adaptées (Guda, Cada, Huda, CPH...).

En 2024, le centre a accueilli **386 personnes**, contre 549 l'année précédente, une baisse qui s'explique par les orientations renforcées vers la province dans le cadre des opérations de démantèlement de campements liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques. La durée moyenne de séjour est restée courte (entre 10 et 30 jours), mais la structure a vu évoluer son public: de plus en plus de bénéficiaires de la protection internationale y sont orientés, faute de solutions dans les CPH. Cette tendance modifie la mission initiale du CAES, qui n'accueille plus seulement des primo-arrivants, mais doit aussi adapter son accompagnement à des réfugiés en recherche d'intégration durable.

## 150

places d'hébergement

## 386

personnes accueillies en 2024 (contre 549 en 2023)

## 27

ans de moyenne d'âge

## 225

bénéficiaires de la protection internationale

## 81

demandeurs d'asile

## 32

jeunes en recours de minorité

### PUBLIC ACCUEILLI

Le public du CAES de Clichy est exclusivement masculin. En 2024, la majorité était composée de **réfugiés afghans** (154 personnes), mais d'autres nationalités sont également fortement représentées: Soudan (83), Éthiopie (60), Érythrée (24) ou Guinée (20). On observe aussi des arrivées ponctuelles de personnes venant de Somalie, du Mali, du Tchad ou encore du Moyen-Orient.

Une évolution marquante réside dans la hausse des bénéficiaires déjà titulaires d'une protection internationale, souvent en emploi, mais sans solution de logement pérenne. Parallèlement, 32 jeunes en recours de minorité ont été hébergés. Bien que non reconnus comme mineurs par l'ASE, la majorité d'entre eux a engagé des recours auprès du juge des enfants. Cette diversification des profils renforce la complexité de la mission du CAES, initialement pensée pour des séjours très courts de primo-arrivants.



## ACCOMPAGNEMENT

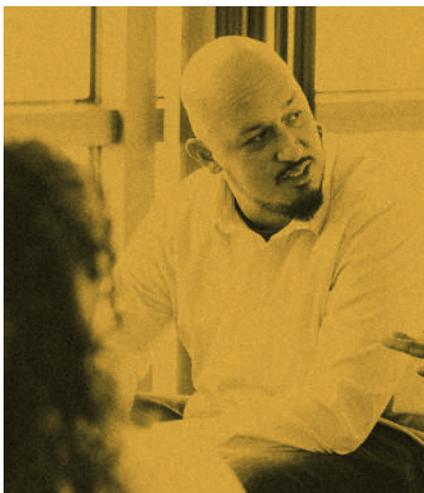
L'accompagnement social et administratif reste au cœur du travail des équipes. Chaque personne est reçue avec un kit d'accueil et signe un contrat de séjour. L'équipe sociale procède rapidement à l'évaluation de la situation administrative, en lien direct avec la préfecture et l'Ofii, et accompagne les démarches vers l'Ofpra ou la CNDA. Les droits sociaux (CSS, AME, RSA, Dalo) sont également abordés.

Un point fort de 2024 a été la présence **d'un volontaire en service civique parlant dari et pachto**, facilitant la compréhension des règles de vie pour les nombreux Afghans accueillis. Au-delà de la traduction, il a animé des ateliers de citoyenneté, de sport et d'alphabétisation, renforçant l'intégration et la cohésion du groupe.

Par ailleurs, l'équipe a assuré une attention particulière aux plus vulnérables : **17 personnes atteintes de pathologies lourdes** ont pu être réorientées vers des structures médicalisées adaptées, grâce au soutien du SIAO 92 et du Samu social.

## Vivre-ensemble

Malgré des séjours courts, la vie collective n'a pas été négligée. Des ateliers de citoyenneté, de sport et d'alphabétisation ont été organisés, permettant aux résidents de mieux appréhender leur environnement et de sortir de l'isolement. L'implication du volontaire en service civique a favorisé la participation et les échanges interculturels. Le temps fort de l'année a été la **Journée mondiale des réfugiés**, organisée conjointement avec l'Huda voisin. L'événement a rassemblé **plus de 500 participants** autour de stands culturels, de témoignages et de moments conviviaux. Ces rencontres, marquées par l'émotion et le partage, ont permis de valoriser les parcours des bénéficiaires et de renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs.



## ACCÈS À LA SANTÉ

Le suivi sanitaire est assuré en partenariat avec le Samu social de Paris. En 2024, une nette amélioration a été observée par rapport à l'année précédente : les cas de gale et de tuberculose, très présents en 2023, ont fortement diminué. Cela s'explique par un public moins exposé, notamment des personnes en emploi disposant d'un meilleur suivi médical. Une vigilance particulière reste portée aux pathologies chroniques et aux situations de vulnérabilité, avec des échanges réguliers entre les équipes sociales et médicales pour adapter la prise en charge.



## SORTIES

La mission du CAES étant centrée sur l'orientation, l'année 2024 a vu **133 transferts effectifs** : 97 en Île-de-France et 36 vers la province, conformément à la politique de désengorgement francilien. **Les sorties positives sont nombreuses :**

- 51 réfugiés orientés vers un CPH,
- 32 demandeurs d'asile vers un Cada, Huda ou CAES,
- 16 vers le Cair ou le Carsa,
- 11 personnes vulnérables réorientées en CHU adapté,
- 3 bénéficiaires ont pu accéder à un logement social,
- 11 jeunes en recours ont été reconnus mineurs et pris en charge par l'ASE.

Au total, **130 fins de prise en charge** ont également été prononcées. Elles concernent des personnes non éligibles, des départs volontaires ou des refus d'orientation. Ce chiffre reflète la rotation rapide inhérente au dispositif, mais aussi les limites liées à la saturation régionale et au caractère temporaire du séjour.

## Zoom • Impact des JOP

L'année 2024 a été marquée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, qui a eu un impact direct sur le fonctionnement du CAES. À la demande des autorités, plusieurs places ont dû être libérées en urgence afin de garantir une capacité d'accueil immédiate pour les nouvelles mises à l'abri. Cette contrainte a entraîné une baisse temporaire du taux d'occupation au printemps, suivie d'un surcroît d'activité durant l'été, avec l'arrivée de 135 personnes issues des campements parisiens entre juillet et août.

La préparation et la tenue des JO ont donc rythmé l'activité du centre, accentuant la pression sur l'équipe et complexifiant la gestion des flux. Malgré ce contexte exceptionnel, le CAES a su maintenir sa mission d'accueil et d'évaluation, en adaptant ses procédures et en renforçant la coordination avec la PRIF, l'OFII et le Samu social.

# Huda • Clichy-la-Garenne

Le centre d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) de Clichy a ouvert en **novembre 2019**. Situé sur les bords de Seine, il offre **214 places** réparties dans quatre bâtiments, exclusivement destinées à des hommes isolés orientés par l'Ofii. Les résidents bénéficient d'un accompagnement global : démarches administratives et juridiques, insertion sociale et professionnelle, soutien psychologique et activités collectives.

L'année 2024 a été marquée par un renforcement du travail partenarial, une hausse des relogements pour les bénéficiaires d'une protection internationale, mais aussi par des difficultés persistantes liées à la souffrance psychologique et au problème d'accès au logement. L'Huda a su maintenir un accompagnement qualitatif malgré un taux d'occupation élevé et des parcours de plus en plus complexes.

**214**

places d'hébergement

**311**

personnes accompagnées en 2024

**110**

nouvelles entrées

**126**

sorties

**16**

mois de durée moyenne de séjour

**86 %**

de taux d'occupation

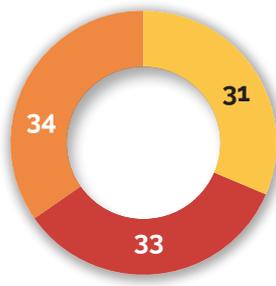
## Les résidents

**311**  
(100%)



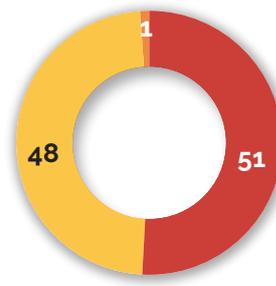
Hommes majeurs isolés

## Répartition par âge (en %)



18-25 ans  
26-30 ans  
31-50 ans

## Origine géographique (en %)



Afrique  
Asie  
Europe hors UE

## SITUATION ADMINISTRATIVE – PERSONNES ACCUEILLIES

	En %
Demande d'asile	51
Bénéficiaire protection internationale (réfugiés, protection temporaire)	24
Titre de séjour	9
Déboutés	2
Dubliné en fuite	1

## ACCOMPAGNEMENT

Dès leur arrivée, les résidents reçoivent un livret d'accueil, un contrat de séjour et un règlement intérieur. Un diagnostic social est établi dans les trois jours. L'accompagnement est global et individualisé, adapté à la situation de chacun. Pour les demandeurs d'asile, il comprend un suivi administratif et juridique, des recours éventuels auprès de la CNDA et des ateliers sur la procédure d'asile. Les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire bénéficient d'un accompagnement vers l'emploi, de l'ouverture de leurs droits sociaux et d'un appui renforcé pour l'accès au logement, en lien avec le GIP Habitat, le SIAO 92, Habitat & Humanisme et le programme Agir 92. Les déboutés et dublinés reçoivent une information claire et un suivi spécifique, parfois en lien avec les dispositifs de retour volontaire ou d'orientation alternative. En parallèle, une épicerie solidaire permet de répondre aux besoins alimentaires urgents, notamment pour les nouveaux arrivants en attente de leur premier versement de l'Ada.

## Activités et insertion

Les activités proposées s'articulent autour de trois axes : culture et loisirs (visites de musées, sorties à la plage, matchs de football, en lien notamment avec Culture du Cœur et des associations sportives locales, comme la patinoire des Courtilles), insertion linguistique et professionnelle (cours de français, ateliers CV et emploi, accompagnement vers France Travail et structures d'insertion par l'activité économique telles qu'Active Faraide, Beta Inclusion ou Humando), et vie collective (ateliers d'information sur les droits, séances collectives favorisant l'intégration et le vivre-ensemble). Ces activités permettent de sortir de l'isolement, de renforcer les liens sociaux et de préparer les conditions d'une insertion durable.



### SORTIES

Les sorties positives enregistrées en 2024 reflètent la diversité des parcours : **17% vers le logement social** (contre 13,99% en 2023), **6% vers un CPH**, **5% via le SIAO**, **1% vers une structure d'insertion**, **1 retour volontaire**. Plus de la moitié des sortants avaient séjourné plus d'un an, ce qui illustre la difficulté à fluidifier les parcours et à raccourcir les délais de transition. Les partenariats avec les bailleurs sociaux et les dispositifs comme le CPH ou l'accompagnement du GIP Habitat ont toutefois permis d'augmenter le nombre de sorties positives vers un logement pérenne.

## ACCÈS À LA SANTÉ ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La santé reste un enjeu central, tant pour l'accès aux droits que pour la prise en charge médicale et psychologique. De nombreux résidents présentent des pathologies chroniques, des séquelles de traumatismes ou des troubles psychiques liés à l'exil et à la précarité. En 2024, le partenariat avec l'équipe mobile psy AHI 92 a été intensifié, avec deux permanences hebdomadaires assurant un suivi régulier et adapté. Les résidents sont également accompagnés vers les CMP, la CPAM, l'AP-HP et les centres de santé de proximité pour garantir une couverture complète. Ce maillage partenarial s'avère indispensable pour maintenir un accès effectif aux soins et répondre à la montée des situations de souffrance psychologique.

## Zoom • Faits marquants

La Journée mondiale des réfugiés a réuni plus de cinq cents participants au Huda et au CAES de Clichy, autour de stands culturels, de témoignages et d'échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs.

# Bilan RH

L'année 2024 confirme à la fois l'attractivité de l'association et les défis liés à la stabilité des équipes. Avec 51 entrées pour 38 sorties, le volume de recrutements reste soutenu, mais le turnover proche de 40% souligne un enjeu central de fidélisation des salarié-e-s. Stabiliser les parcours professionnels et renforcer l'ancrage des équipes constituent donc une priorité pour les prochaines années.

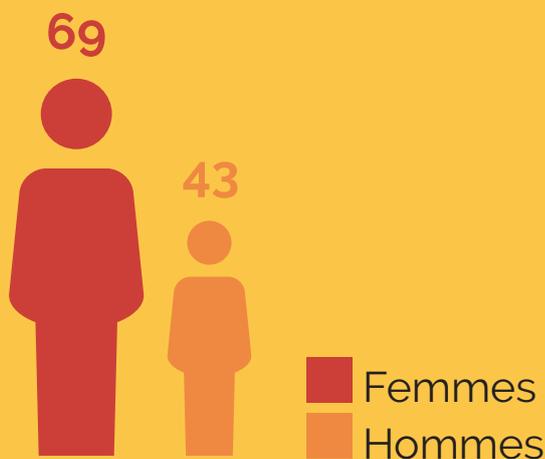
La composition des effectifs met en lumière une forte proportion de jeunes femmes entre 25 et 40 ans, véritable vivier de dynamisme et de renouvellement. Leur accompagnement en matière de développement de carrière et de formation est essentiel pour sécuriser leur engagement et offrir des perspectives d'évolution.

Parallèlement, les salarié-e-s plus expérimenté-e-s (40-55 ans), en majorité des hommes, représentent un capital de compétences. La valorisation de la transmission des savoirs intergénérationnels est un levier stratégique pour soutenir la montée en compétences et renforcer la cohésion des équipes.

L'équilibre entre femmes et hommes demeure un sujet structurant. La surreprésentation féminine dans les tranches d'âge les plus jeunes interroge sur la diversité et la mixité des parcours à long terme. Travailler à maintenir une répartition équilibrée entre les genres et les générations apparaît nécessaire.

Enfin, les données d'absentéisme – près de 9% du temps de travail, avec une majorité d'arrêts courts mais également quelques arrêts longs aux impacts lourds – rappellent l'urgence de renforcer les actions de prévention des risques liés à la santé et aux conditions de travail. Il s'agit non seulement d'anticiper les causes récurrentes de ces absences et de proposer des réponses adaptées, mais aussi d'accompagner de manière plus soutenue les situations de longue durée. Cet enjeu est double : garantir le bien-être durable des salarié-e-s et assurer la continuité des missions qui constituent le cœur de l'action de l'association.

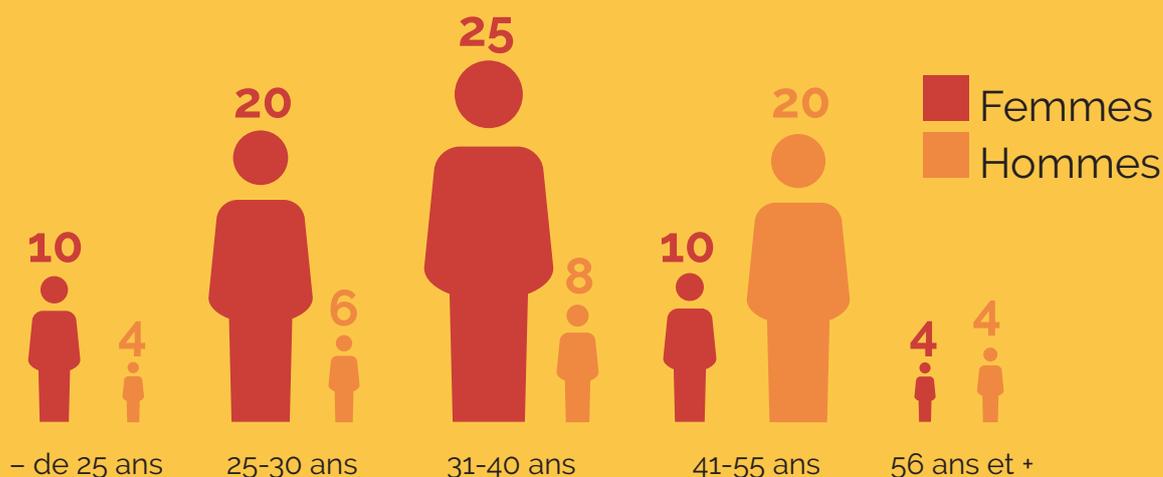
## Répartition des effectifs par genre (total 112)



## Âge moyen des effectifs par genre



## Répartition des effectifs par âge



## RÉMUNÉRATIONS ET COÛTS

Poste	Montant
Salaires bruts	4 256 587 €
Coût global RH	7 097 060 €
Intérim	1 458 770 €

## ENTRÉES ET SORTIES

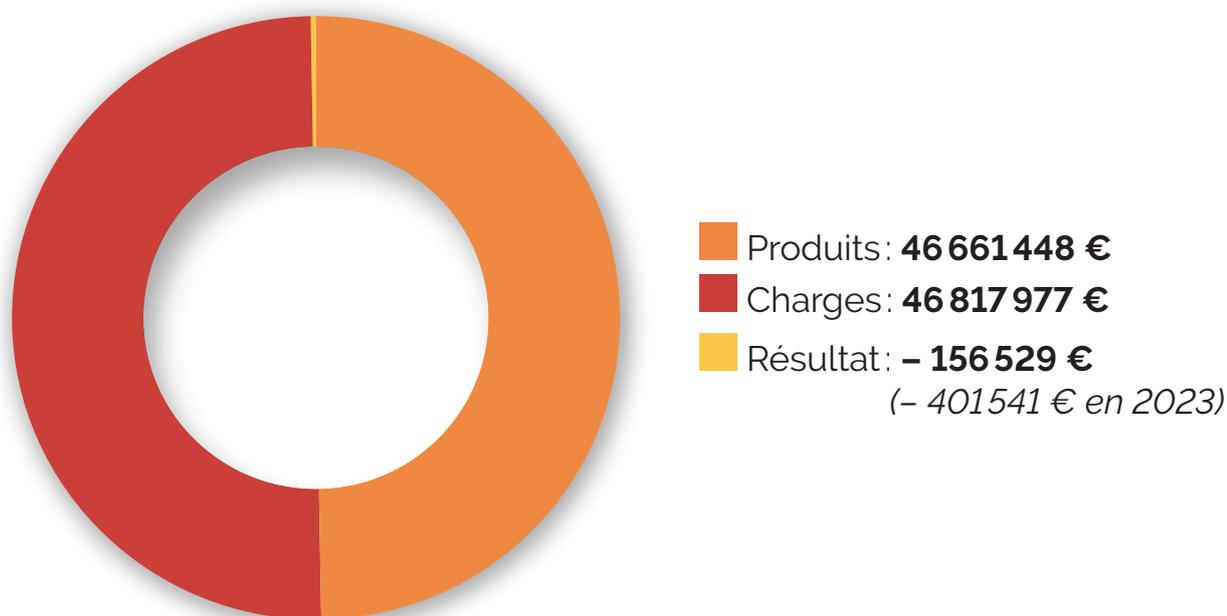
Mouvement du personnel	Nombre	Commentaire
Entrées	51	Volume supérieur aux sorties, confirmant l'attractivité de la structure
Sorties	38	Niveau élevé, révélateur d'une rotation importante
Turnover	≈ 40 %	Enjeu fort de fidélisation et de stabilisation des effectifs

## ABSENTÉISME

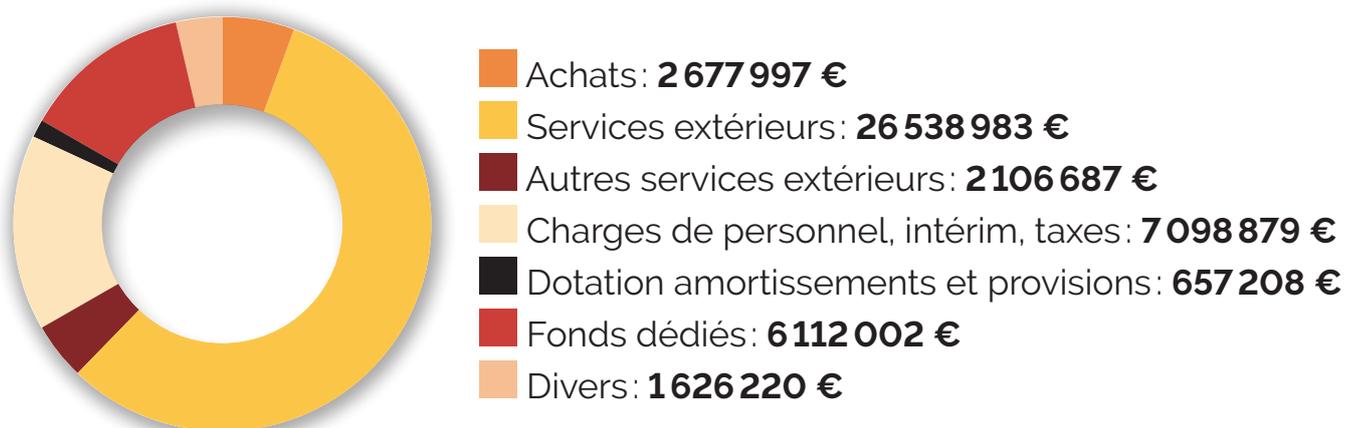
Indicateurs	Valeur
Total jours d'absence maladie	2 365 jours
Taux d'absentéisme	8,78 %
Arrêts courts (< 3 jours)	103
Arrêts moyens (3-7 jours)	71
Arrêts longs (> 90 jours)	4
Accidents du travail	5,75 % des absences

# Comptes annuels

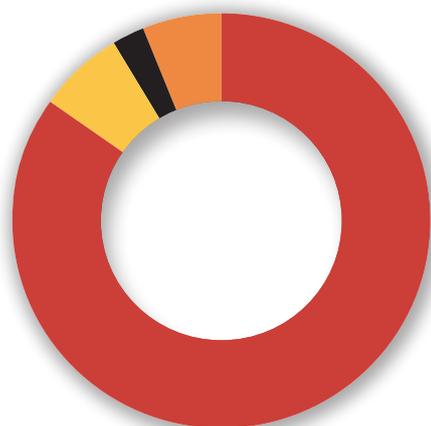
## Budget annuel 2024



## Charges d'exploitation 2024

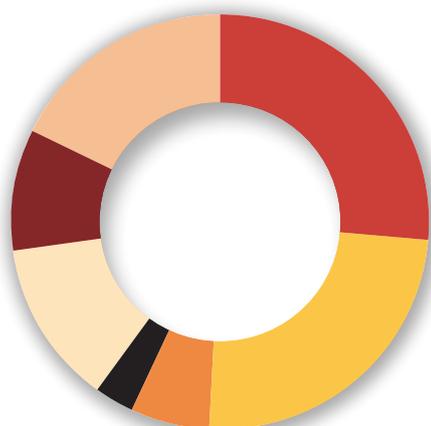


## Produits d'exploitation 2024



- Subventions et dotation globale: **39 610 324 €**
- Prestations: **3 099 904 €**
- Provisions, transfert de charges, divers: **1 189 961 €**
- Fonds dédiés: **2 761 260 €**

## Subventions 2024



**Total: 39 610 324 €** (31 838 959 € en 2023)

- Drihl 75: **10 411 102 €** (10 993 394 € en 2023)
- Drihl g2: **9 695 485 €** (8 970 585 € en 2023)
- Drihl 93: **2 368 549 €** (1 061 077 € en 2023)
- Drihl 94: **1 196 607 €** (396 612 € en 2023)
- Conseil départemental 93: **5 045 800 €**  
(4 946 890 € en 2023)
- Drihl IDF & DDTES (Ukraine): **3 727 841 €**  
(4 859 364 € en 2023)
- Ville de Paris: **6 924 482 €** (0,00 € en 2023)



# Glossaire

<b>AAH</b>	Allocation adulte handicapé
<b>ADA</b>	Allocation des demandeurs d'asile
<b>ALT</b>	Allocation de logement temporaire
<b>AME</b>	Aide médicale de l'État
<b>APEC</b>	Arrêt de prise en charge
<b>APL</b>	Aide personnalisée au logement
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>ASE</b>	Aide sociale à l'enfance
<b>BPI</b>	Bénéficiaire d'une protection internationale
<b>CADA</b>	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
<b>CAF</b>	Caisse des allocations familiales
<b>CAFDA</b>	Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile
<b>CAL</b>	Commission d'attribution locative
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale
<b>CCLAJ</b>	Comité local pour le logement autonome des jeunes
<b>CHRS</b>	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
<b>CHU</b>	Centre d'hébergement d'urgence
<b>CIP</b>	Conseiller en insertion professionnelle
<b>CNDA</b>	Cour nationale du droit d'asile
<b>CPAM</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CVS</b>	Conseil de la vie sociale
<b>DALO</b>	Droit au logement opposable
<b>DDETS</b>	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
<b>DRIHL</b>	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
<b>FJT</b>	Foyer de jeunes travailleurs
<b>FSL</b>	Fonds de solidarité pour le logement
<b>HUDA</b>	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
<b>OFII</b>	Office français de l'immigration et de l'intégration
<b>OFPRO</b>	Office français de protection des réfugiés et apatrides
<b>PJJ</b>	Protection judiciaire de la jeunesse
<b>SIAO</b>	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
<b>SYPLO</b>	Système priorité logement
<b>URHAJ</b>	Union régionale pour l'habitat des jeunes

# Les principaux partenaires

Notre action se construit en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les acteurs du secteur social, de l'enseignement, de la formation, du soutien à la parentalité et les entreprises partenaires. Nous tenons à les remercier ici.



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRES  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PARIS**

**seine-saint-denis**

LE DÉPARTEMENT

**IVRY**

/SEINE

**Saint  
Denis**



**Fontenay-  
sous-Bois**

Et tant d'autres encore !



Directeur de la publication : Mehdi Mokrani.

Photos : © Alteralia, iStock.

Octobre 2025.



Alteralia • 51 rue de la Commune-de-Paris, 93300 Aubervilliers  
Téléphone : 0143522969 • Courriel : [contact@alteralia.fr](mailto:contact@alteralia.fr)